





Zwahlen & Mayr Constructions Métalliques

Disposant d'un outil de production de grande dimension et performant, Zwahlen & Mayr est reconnu pour sa capacité à réaliser une gamme complète d'ouvrages métalliques : halles industrielles, bâtiments à étages, centres commerciaux, centres sportifs, stands d'exposition, pylônes, structures spéciales, etc...

Zwahlen & Mayr construit ou rénove une grande diversité de ponts, rails et routes.

L'Euro-tête et le poteau mixte complètent la gamme et sont exécutés sous licence pour le marché romand par Zwahlen & Mayr.

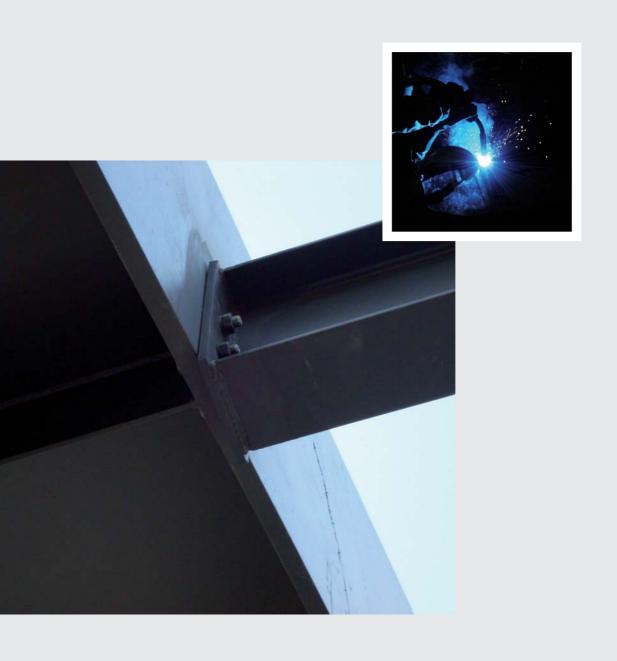


Zwahlen & Mayr Tubes Inox

Depuis 1980, Zwahlen & Mayr produit à Aigle des tubes en acier inoxydable et alliage de nickel, destinés aux équipements et échangeurs de chaleur de l'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique; fabriqués par profilage et soudage, ces tubes répondent à des exigences élevées d'étanchéité et de fiabilité.

Dès 1990, Zwahlen & Mayr s'est aussi spécialisé dans la fabrication de tubes étirés de haute précision utilisés dans l'industrie automobile, pour les appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques, et dans la construction de machines-outils.

Zwahlen & Mayr est devenu leader dans son domaine et exporte une part importante de sa production dans le monde entier.



Sommaire

Ordre du jour de l'assemblée générale	7
Comptes consolidés	
Résultats par secteurs opérationnels	9
Rapport du Conseil d'Administration	10
Compte de résultat global consolidé	14
Bilan consolidé	15
Variation des fonds propres consolidés	17
Tableau des flux de trésorerie consolidés	18
Notes aux états financiers consolidés	19
Rapport du réviseur des comptes consolidés	53
Gouvernance d'entreprise	
Structure du groupe et actionnariat	56
Structure du capital	57
Conseil d'Administration	58
Direction	62
Rémunération, participation et prêts	64
Droits de participation des actionnaires	65
Prises de contrôle et mesures de défense	66
Organe de révision	66
Politique d'information	67
Comptes statutaires	
Bilan	70
Compte de résultat	72
Annexe aux comptes et proposition de répartition du bénéfice disponible	73
Rapport de l'organe de révision	76





Assemblée Générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le vendredi 30 avril 2010 à 17.00 h à la cantine de l'usine, Zone Industrielle 2, Aigle (liste de présences dès 16.30 h)

Ordre du jour de l'assemblée générale avec proposition du conseil d'administration

1. Commentaires du rapport annuel, des comptes statutaires et des comptes consolidés de l'exercice 2009

2. Rapports de l'organe de révision

3. Décision relative à:

a. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2009

Proposition: Approbation

b. Approbation des comptes consolidés et statutaires de l'exercice 2009

Proposition: Approbation c. Emploi du bénéfice au bilan

Proposition: Attribution d'un dividende de 3.5%

d. Décharge aux membres du Conseil d'Administration

Proposition: Décharge à tous les membres

4. Elections

a. Conseil d'Administration : Réélection pour l'exercice 2010

b. Organe de révision des comptes consolidés et statutaires : Réélection pour l'exercice 2010

5. Divers et propositions individuelles

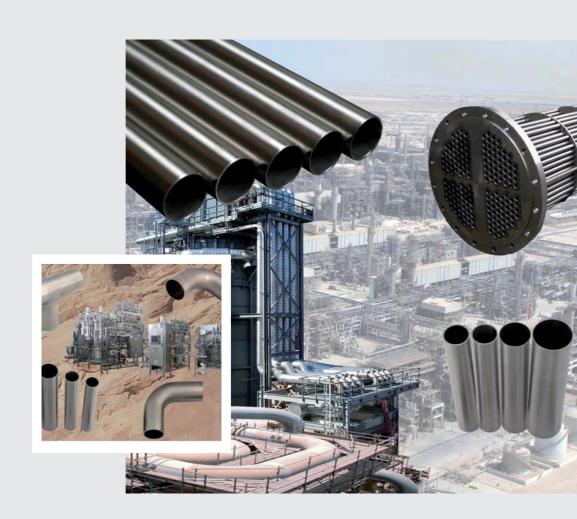
Le rapport annuel, les comptes consolidés et le rapport de l'organe de révision et des comptes consolidés sont à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la société.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront remises jusqu'au 28 avril 2010 aux actionnaires détenant des actions au porteur par les banques suivantes:

à Lausanne: Banque Cantonale Vaudoise, UBS SA, Crédit Suisse

à Aigle: Banque Cantonale Vaudoise

> Le Conseil d'Administration à Aigle, le 1er avril 2010



Résultats par secteurs opérationnels

En KCHF	1.1-31.12.2009							
	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)		Efimex, entreprise générale	Autres et non alloué	Elimination	Total	
Chiffre d'affaires net externe	35′200	14'818	15′350	2'998	23	-	68′389	
Chiffre d'affaires net intersecteurs	178	3'995	219	94	-	(4'486)	-	
Autres produits d'exploitation	609	15	161	-	-	-	785	
Total des produits d'exploitation	35′987	18′828	15′730	3′092	23	(4′486)	69′174	
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	56	113	1′981	264	(27)		2′387	
Amortissements	(1'209)	(399)	(651)	-	-	-	(2'259)	
Résultat opérationnel (EBIT)	(1′153)	(286)	1′330	264	(27)	-	128	

La perte opérationnelle de l'exercice 2009 de la construction métallique s'explique principalement par la sous-occupation de nos services bureau technique, ateliers et montage liée à un très important projet ayant subi de fréquents reports dans sa réalisation. Les changements de planning toujours annoncés à court terme n'ont pas permis de compenser la sous-activité qui en a résulté durant le 2ème semestre 2009 et son impact négatif sur le résultat a été très significatif. Une revendication est en cours mais aucun actif n'a été reconnu dans les comptes au 31.12.2009 (voir note 22 Actifs et Passifs éventuels).

Suite à la faillite d'un débiteur du secteur de la construction métallique intervenue en janvier 2010, une provision pour perte sur débiteurs à hauteur de 250 KCHF à péjoré le résultat de l'année.

La finalisation d'un litige du secteur de la construction métallique rapporté dans les actifs et passifs éventuels au 31.12.2008 a fait ressortir un excédent de KCHF 459 qui a été rapporté sous la rubrique autres produits d'exploitation dans les comptes au 31.12.2009 (note 4).

Considérant la sous-occupation des installations que l'on se doit de considérer comme exceptionnelle et compte tenu de notre carnet de commandes actuel, le test effectué sur l'unité construction métallique n'a pas mis en évidence une perte de valeur.

La perte opérationnelle négative de l'unité Tubes Soudés est la conséquence directe du ralentissement exceptionnel de l'activité économique sur toute l'année qui a conduit à une diminution du volume de production. Malgré une situation économique encore difficile, le test effectué sur l'unité tubes soudés n'a pas fait ressortir de perte de valeur.

Rapport du Conseil d'Administration

Chiffre d'affaires en forte baisse, résultat opérationnel médiocre

Alors que la crise financière de 2008 avait provoqué une récession industrielle profonde et simultanée sur tous les continents, la reprise s'est dessinée de manière différente dans les pays émergents ou producteurs de matières premières que dans les pays industrialisés. Ainsi, la Chine semble avoir renoué avec la croissance au premier trimestre 2009 déjà, les Etats-Unis et l'Europe au troisième trimestre seulement, mais avec encore des éléments d'incertitude en dépit d'indicateurs avancés plutôt favorables.

En Suisse, si les indicateurs montrent que la plupart des secteurs de l'industrie ont manifesté quelques signes de croissance au quatrième trimestre, les chefs d'entreprise ne semblent pas encore prêts à renouer avec des investissements significatifs, ni à regarnir les effectifs réduits durant la crise, ce qui laisse prévoir une année 2010 encore difficile.

Dans cet environnement défavorable, le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit à 68'389 KCHF en 2009, en recul de 37 % par rapport à l'exercice précédent (108'048 KCHF). Le résultat avant amortissements (EBITDA) se monte à 2'387 KCHF (2'435 KCHF en 2008), et le résultat opérationnel EBIT à 128 KCHF (149 KCHF en 2008). Compte tenu de diverses provisions, notre société enregistre pour la deuxième année consécutive une perte nette de - 266 KCHF, à comparer avec la perte 2008 de - 1'199 KCHF.

Unité de production Constructions métalliques

Conjoncture économique en 2009

Dans notre segment d'activité, le niveau de prix de l'acier, notre matière première, constitue l'indicateur clé de nos marchés, puisqu'il dépend essentiellement de la demande dans ce domaine lorsqu'il ne fait pas l'objet de spéculation. Après s'être effondré en début d'année, il s'est quelque peu redressé en automne dernier sous la pression des aciéries, pour se replier à nouveau en fin d'année, illustrant bien l'insuffisance de la demande dans la construction métallique dans toute l'Europe.

Pourtant, l'industrie suisse de la construction a moins été frappée par la crise que les autres secteurs, du fait surtout des importants carnets de commande constitués en 2007 et 2008, mais principalement dans le segment du logement dans lequel notre unité n'est pas active. La construction de locaux industriels et commerciaux a malheureusement connu une évolution négative, car elle dépend essentiellement des cycles d'investissements des entreprises.

En cours d'année, en dépit de plans de relance annoncés par les responsables politiques, de nombreux donneurs d'ordre privés et publics, confrontés aux incertitudes de l'économie, ont renoncé à leurs projets de construction ou les ont retardés. Le niveau des prix des affaires acquises s'en est immédiatement ressenti, cela d'autant plus que le marché a été envahi durant la phase d'essor par de petites entreprises prêtes à tout pour sauvegarder leur existence.

Marche des affaires en 2009

L'activité de nos ateliers a été très intense durant le premier semestre, grâce surtout à la réalisation de deux ouvrages d'art importants, l'un en Suisse, l'autre en France.

Dès le mois de juin malheureusement, des retards successifs dans le planning des transformations d'un important bâtiment en Suisse alémanique ont gravement péjoré le taux d'occupation de nos services, bureau technique, ateliers et montage. En effet, ce mandat représente près de 50% de l'activité annuelle normale de l'unité et devait occuper pleinement nos capacités au cours du deuxième semestre 2009. Les retards à répétition toujours annoncés à court terme par le maître de l'ouvrage ne nous ont pas autorisés à acquérir d'autres commandes pour combler un portefeuille devenu chroniquement insuffisant.

Le chiffre d'affaires net 2009 atteint de ce fait 35'200 KCHF, en recul de 33 % par rapport à celui de l'exercice 2008 (52'802 KCHF). La perte opérationnelle (EBIT) qui résulte de cet effondrement du chiffre d'affaires se monte à - 1'153 KCHF, contre - 2'552 KCHF en 2008. Une des deux procédures arbitrales ouvertes dans les exercices précédents n'a trouvé qu'une issue partielle en 2009, mais elle se poursuit actuellement devant un office de conciliation étatique. Quant à l'autre, elle devrait enfin pouvoir se terminer définitivement en 2010.

Malgré les difficultés de la conjoncture, notre carnet de commandes au 31.12.09 est paradoxalement très satisfaisant, bien qu'étalé sur le long terme. A côté de différents mandats conventionnels, nous avons en effet pu acquérir les importantes commandes de deux ouvrages d'art exceptionnels, qui figureront sans doute bientôt parmi les plus beaux ponts de Suisse.

Nos activités en territoire français se développent conformément à nos objectifs, puisque les mandats réalisés en 2009 représentent plus de 40 % du chiffre d'affaires de l'unité. C'est pourquoi nous avons implanté une structure propre basée à Nantes, avec du personnel technique et commercial permanent. Nous avons également obtenu avec succès de Qualibat, organisme accrédité qui gère en France l'ensemble des qualifications professionnelles du Bâtiment et Travaux Publics (BTP), deux qualifications importantes :

- Code 2414: Constructions et structures métalliques > 5000 t/an, technicité exceptionnelle.
- Codes 2512 et 2513: Ponts et passerelles rigides, technicité supérieure.

Perspectives 2010

Nous abordons toujours en sous-occupation le premier trimestre 2010, mais cette situation devrait s'améliorer rapidement grâce à la mise en œuvre de la production des importantes commandes enregistrées à la fin de l'année 2009. Notre carnet de commande, important à long terme, doit pourtant encore être complété à court terme pour assurer à nouveau le plein emploi de notre personnel. C'est ainsi que nous venons d'accepter au début 2010 le mandat d'achèvement du stade de football d'une grande ville de France. Cet ouvrage est un véritable challenge pour tous nos collaborateurs, puisqu'il doit être entièrement terminé à fin juillet, soit 6 mois après la signature du contrat

En 2010, les perspectives sont moins favorables pour l'industrie suisse de la construction, puisque les autorisations de construire dans le secteur du logement accusent un recul significatif depuis le début 2009 déjà. Dans notre segment d'activité, notre important carnet de commandes, même s'il est incomplet, constitue une base solide et nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité, en nous évitant de devoir acquérir des affaires à des prix insuffisants, tels qu'ils se pratiquent souvent actuellement. On peut en outre raisonnablement espérer que les plans de relance initiés en Suisse comme en France par les autorités politiques se concrétisent enfin dans le secteur des infrastructures ferroviaires et routières, où d'importants besoins doivent être satisfaits à moyen terme.

Unité de production Tubes Inox

Conjoncture économique en 2009

L'industrie métallurgique est le fournisseur avancé d'autres branches industrielles telles que l'automobile, l'industrie des machines, l'industrie pharmaceutique et médicale, la pétrochimie ainsi que la fabrication d'instruments de mesure et de contrôle. Elle est donc très dépendante de l'activité de ces branches, qui sont toutes essentiellement exportatrices. En Suisse, elle opère dans des niches de marché et est elle-même essentiellement exportatrice, avec l'Allemagne et la Chine comme principaux clients.

La consommation mondiale de l'acier inoxydable est restée à des niveaux bien inférieurs à ceux que nous avons connus ces dernières années. Ce fort ralentissement a conduit les aciéries à réduire fortement leurs capacités de production. Seuls les producteurs asiatiques ont bénéficié d'une légère croissance en fin d'année sous l'effet de la demande des marchés chinois.

La crise mondiale qui s'est prolongée tout au long de l'année n'a pas permis aux investisseurs industriels de retrouver la confiance nécessaire pour relancer leurs projets brutalement stoppés à la fin de l'année 2008, en particulier dans les domaines de la pétrochimie, de la thermie, de l'automobile et des machines-outils.

Marche des affaires en 2009

La forte baisse de la consommation de produits tubulaires en acier inoxydable s'est traduite par une diminution importante des demandes d'offres, synonyme d'une forte pression sur les prix et les marges de fabrication.

La situation difficile que l'unité Tubes Inox a connue à partir de la fin de l'année 2008 s'est donc poursuivie et même aggravée au cours de 2009. Avec un carnet de commandes en chute de près de 40%, elle a dû se résoudre à introduire dès le mois de février 2009 le chômage partiel d'une partie de son personnel.

Les très nombreuses actions commerciales engagées dès le début de l'année n'ont pas permis de compenser la baisse des commandes due à l'effondrement des marchés, surtout dans les secteurs de la métallurgie, de l'automobile et de l'industrie des machines dans lesquels nous sommes actifs.

Le chiffre d'affaires du département Tubes Soudés s'établit à 14'818 KCHF en recul de près de 39 % sur l'exercice 2008 (24'122 KCHF). La perte opérationnelle (EBIT) qui en découle se monte à - 286 KCHF (- 1'880 KCHF en 2008).

Le chiffre d'affaires du département Tubes Etirés atteint 15'350 KCHF, soit une chute de plus de 50 % par rapport à l'exercice 2008 (30'671 KCHF). Grâce à la haute valeur ajoutée de sa production, le résultat opérationnel (EBIT) du département est heureusement positif, à 1'330 KCHF (4'603 KCHF en 2008).

Perspectives 2010

La reprise économique tant attendue est beaucoup plus lente que prévu et des signes forts, synonymes d'un retour de la croissance, ne seront pas visibles dans nos secteurs d'activité avant la fin de l'année, voire au début de

Si les activités commerciales montrent tout de même une légère amélioration par rapport à l'exercice précédent, celle-ci est principalement imputable au renouvellement des stocks qui avaient atteint des niveaux extrêmement bas. Toutefois, les quantités que ceux-ci génèrent restent encore bien inférieures à celles des années d'avant la crise et surtout, elles ne permettent pas encore d'assurer le plein emploi dans nos ateliers.

Entreprise générale Efimex

Comme indiqué déjà dans notre rapport intermédiaire au 30 juin 2009, notre société-fille apporte désormais une contribution positive aux résultats du groupe. Bien que sa mission prioritaire soit de rechercher des mandats permettant d'alimenter notre unité Constructions Métalliques, elle a principalement réalisé en 2009 des affaires dans le secteur du logement, le marché de la construction industrielle et commerciale étant durement frappé par la crise. Il en sera vraisemblablement encore de même en 2010.

Elle réalise en 2009 un chiffre d'affaires de 2'998 KCHF, avec un résultat opérationnel (EBIT) à hauteur de 264 KCHF.

Le budget 2010 prévoit un chiffre d'affaires de 8'000 KCHF, compte tenu d'un carnet de commandes au 31.12.09 s'élevant à 8'800 KCHF, dont 6'500 KCHF à réaliser en 2010.

En conclusion

Au risque de nous répéter année après année, il convient de relever que notre stratégie consistant à nous appuyer sur deux unités de production aux cycles économiques le plus souvent divergents, se révèle valable même en période de récession généralisée, puisqu'elle nous permet d'exploiter rapidement et avec flexibilité les chances offertes par des marchés offrant encore des perspectives favorables.

Comme annoncé dans notre rapport semestriel du 30 juin 2009, une nouvelle unité de production «Energies renouvelables » a vu le jour en janvier 2010 pour regrouper ce que nous avons déjà entrepris dans ce domaine en relation avec nos activités traditionnelles. Des mandats sont déjà en cours dans le photovoltaïque et les tubes solaires, alors que les perspectives dans l'éolien et la minihydraulicité s'avèrent pour l'instant moins favorables.

Comme pour de nombreuses sociétés, l'exercice 2009 a été très difficile, mais nous sommes parvenus à maîtriser au mieux les effets d'une récession économique particulièrement sévère et à en limiter les effets en dépit d'une chute soudaine et significative de notre chiffre d'affaires. En effet, notre direction générale a réagi dès le début de la crise en prenant sans délai des mesures d'une part défensives, par une diminution des frais généraux et des coûts de production et par le recours au chômage partiel, et d'autre part offensives, en développant des actions commerciales en Suisse comme à l'étranger pour exploiter de nouveaux marchés.

Nous sommes bien armés pour faire face à une année 2010 qui s'annonce encore difficile, mais nous dépendons toutefois d'une reprise rapide et concrète pour retrouver une rentabilité à nouveau convenable.

Le conseil d'administration tient à exprimer ici sa reconnaissance aux nombreux et fidèles clients et aux actionnaires de la société pour leur confiance, ainsi qu'à la direction, aux cadres et aux collaboratrices et collaborateurs de Zwahlen & Mayr SA, en particulier à celles et ceux qui ont été touchés par le chômage partiel, pour leur engagement sans réserve durant l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration Aigle, février 2010

COMPTES CONSOLIDES Compte de résultat global consolidé

En KCHF	Note	2009	2008
Chiffre d'affaires net Autres produits d'exploitation	2, 3 4	68'389 785	108′048 303
Total des produits d'exploitation		69′174	108′351
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement Services, jouissance de biens de tiers Frais de personnel Autres charges d'exploitation	5 6 7 8	(24'384) (18'635) (22'940) (828)	(54'955) (22'393) (28'001) (567)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)		2′387	2′435
Amortissements	16, 17	(2'259)	(2'286)
Résultat opérationnel (EBIT)		128	149
Charges financières Produits financiers	9 9	(1'247) 721	(3'122) 1'467
Résultat avant impôts		(398)	(1′506)
Impôts sur le bénéfice	10	132	307
Résultat net de l'exercice		(266)	(1′199)
Résultat global net de l'exercice*		(266)	(1′199)
Attribuable aux: – Actionnaires de Zwahlen & Mayr SA		(266)	(1'199)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation Résultat par action (en CHF) **	21	70′200 (3.79)	70′200 (17.08)

^{*} il n'y a pas d'autres éléments de charges et produits comptabilisés au bilan

14 Comptes consolidés ZM

^{**} il n'y a aucun effet de dilution

Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2009	31.12.2008
ACTIF			
Liquidités et équivalents de liquidités	12	6′575	4′087
Instruments financiers dérivés à court terme	23	146	460*
Créances clients	13	8'044	14'572
Créances clients, parties liées	13, 25	675	490
Impôts à récupérer sur le résultat		396	398
Autres créances fiscales		1′338	1'109
Autres créances		1′250	906
Stocks	14	9'151	14'081
Travaux en cours	15	3'393	10'516
Total actifs circulants		30′968	46′619
Actif d'impôts différés	10	7	40
Terrains et immeubles		14′957	15′644
Installations techniques et équipements		5′232	6'023
Outillage industriel et commercial		152	247
Autres immobilisations corporelles		470	599
Immobilisations en cours		663	110
Immobilisations corporelles	16	21′474	22'623
Frais de développement		6	14
Licences et développements informatiques		115	265
Immobilisations incorporelles	17	121	279
Instruments financiers dérivés à long terme	23	23	54*
Total actifs à long terme		21′625	22'996
Total actifs		52′593	69'615

^{*} retraité

ZM Comptes consolidés

15

Bilan consolidé

Note	31.12.2009	31.12.2008
18	700	11'691
	3'721	13'006
25	314	669
15	6'478	929
	97	90
	1'098	2'020
18	265	352
19	520	420
	13′193	29'177
	<i>,</i> ,	336
10	0 00 .	3′160
	3′075	3′496
21	14'040	14'040
	22'551	24'101
	(266)	(1'199)
nère	36′325	36'942
	52′593	69'615
	18 25 15 18 19	18 700 3'721 25 314 15 6'478 97 1'098 18 265 19 520 13'193 18 71 10 3'004 3'075 21 14'040 22'551 (266) mère 36'325

16 Comptes consolidés ZM

Variation des fonds propres consolidés

	Fonds propres des actionnaires de la société mère							
En KCHF	Capital-actions	Résultats accumulés non distribués	Résultat de l'exercice	Total				
Etat au 1.1.2008	14′040	21′690	3′113	38′843				
Transfert du bénéfice 2007		3′113	(3'113)	-				
Dividendes versés		(702)		(702)				
Résultat de l'exercice			(1'199)	(1′199)				
Etat au 31.12.2008	14'040	24′101	(1′199)	36′942				
Etat au 1.1.2009	14'040	24′101	(1′199)	36′942				
Transfert du bénéfice 2008		(1′199)	1′199	-				
Dividendes versés		(351)		(351)				
Résultat de l'exercice			(266)	(266)				
Etat au 31.12.2009	14′040	22′551	(266)	36′325				

ZIM Comptes consolidés

17

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En KCHF	Note	2009	2008
Résultat avant impôts		(398)	(1′506)
Elimination des éléments sans incidences sur les liquidités : — Amortissements	16/17	2′259	2′286
 Variations des provisions et corrections de valeur 	10,17	1'091	(94)
 Différences de change non réalisées 		(80)	237
Bénéfice sur vente d'immobilisations corporelles		(4)	-
– Produits d'intérêts	9	(33)	(179)
– Charges d'intérêts	9	235	545
Variations du fonds de roulement	26	12'331	3'431
Impôts payés		11	(620)
Intérêts payés		(332)	(452)
Intérêts reçus		33	179
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelle	es	15'113	3′827
Acquisition d'immobilisations corporelles	16	(952)	(1′719)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles		4	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles	17	-	(19)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investisseme	nt	(948)	(1′738)
Augmentation des dettes bancaires	18	700	1′530
Remboursement des dettes bancaires	18	(11'691)	-
Remboursement des leasings financiers	18	(352)	(408)
Dividendes versés	11	(351)	(702)
Flux de trésorerie provenant des activités de financeme	nt	(11'694)	420
Variation des liquidités et équivalents de liquidités		2′471	2′509
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	12	4'087	1′712
Effet des variations de change		17	(134)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	12	6′575	4′087

18 Comptes consolidés ZM

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations relatives au Groupe

Zwahlen & Mayr SA est une société anonyme de droit suisse dont le siège se trouve au chemin des Isles, Zone industrielle 2 à Aigle en Suisse. Les principales activités du groupe Zwahlen & Mayr sont décrites dans la note 2 ci-après.

1.1. Base de présentation

Les états financiers consolidés du groupe Zwahlen & Mayr ont été établis conformément aux normes internationales d'information financières (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi qu'aux interprétations publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC). Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers mentionnés ci-après qui sont évalués à leur juste valeur.

1.2. Base de la consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Zwahlen & Mayr SA et de sa filiale Efimex SA détenue à 100% et intégrée globalement. Les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année en utilisant des politiques comptables identiques à celles utilisées par Zwahlen & Mayr SA.

Toutes les transactions et soldes intra-groupe, y compris les charges et produits sont intégralement éliminés en consolidation. Les bénéfices et pertes découlant de transactions intra-groupe et qui sont compris dans la valeur des actifs sont également intégralement éliminés en consolidation.

1.3. Changements de méthodes comptables

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent, à l'exception des points suivants:

Au 1er janvier 2009, le Groupe a adopté les nouvelles normes et amendements IFRS ainsi que les interprétations IFRIC suivants:

- IFRS 1 Première adoption des IFRS et IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels: Coût d'une participation dans une filiale, une associée ou une coentreprise, amendements applicables à partir du 1er janvier 2009
- IFRS 2 Paiement fondé sur des actions : Conditions d'acquisition et annulation, amendement applicable à partir du 1er janvier 2009
- IFRS 7 Instruments financiers: Informations à fournir, amendement applicable à partir du 1er janvier 2009
- IFRS 8 Secteurs opérationnels, applicable à partir du 1er janvier 2009
- *IAS 1 Présentation des états financiers*, révision applicable à partir du 1^{er} janvier 2009
- *IAS 23 Coûts d'emprunts,* révision applicable à partir du 1^{er} janvier 2009
- IAS 32 Instruments financiers : Présentation et IAS 1 Instruments financiers remboursables par anticipation et obligations liées à la liquidation, amendement applicable à partir du 1er janvier 2009
- IFRIC 9 Réévaluation des dérivés incorporés et IAS 39 Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation, amendements applicables à partir du 1er juillet 2009
- *IFRIC 13 Programmes de fidélisation de la clientèle*, applicable à partir du 1^{er} juillet 2008
- IFRIC 15 Accords de construction de biens immobiliers, applicable à partir du 1er janvier 2009
- IFRIC 16 Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger, applicable à partir du 1er octobre 2008
- IFRIC 18 Transferts d'actifs des clients, applicable aux transferts d'actifs reçus après le 1er juillet 2009
- Améliorations annuelles aux IFRS (Mai 2008)

Lorsque l'adoption de ces normes ou interprétations a eu un impact sur les états financiers ou sur la performance du Groupe, cet impact est décrit ci-après.

IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir

Cet amendement à la norme IFRS 7 requiert des informations supplémentaires sur l'évaluation à la juste valeur et sur le risque de liquidité. Les évaluations de juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur doivent être présentées par source d'entrées en utilisant une hiérarchie de juste valeur à trois niveaux, par classe, pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur. En outre, un rapprochement entre le début et la fin de l'exercice du niveau 3 d'évaluation à la juste valeur est dorénavant requis, ainsi que les transferts significatifs entre les niveaux de la hiérarchie de juste valeur. Cet amendement précise également les exigences d'informations à fournir sur le risque de liquidité relatif aux transactions sur instruments dérivés et aux actifs utilisés pour la gestion des liquidités. Les informations à fournir sur l'évaluation à la juste valeur sont présentées à la note 23. Les informations à fournir sur le risque de liquidité ne sont pas significativement influencées par cet amendement et sont présentées à la note 24.

IFRS 8 Secteurs opérationnels

Cette norme requiert la présentation d'informations sur les secteurs d'activité opérationnels du Groupe, et a remplacé les dispositions relatives à la détermination des secteurs de premier niveau (secteurs d'activité) et de second niveau (secteurs géographiques). Le Groupe a déterminé que les secteurs d'activité opérationnels étaient les mêmes que les secteurs d'activité précédemment identifiés dans le cadre de la norme IAS 14 Information sectorielle. Des informations complémentaires, relatives à chacun de ces secteurs, incluant une information comparative révisée, sont présentées en note 2.

IAS 1 Présentation des états financiers

La norme révisée distingue les variations des capitaux propres, selon qu'elles résultent ou non des transactions avec les actionnaires. L'état des variations des capitaux propres n'inclut que le détail des transactions réalisées avec les actionnaires, tandis que celles résultant de transactions autres sont présentées sur une seule ligne distincte. En outre, la norme introduit la présentation d'un état de résultat global: ce dernier reprend tous les éléments de produits et de charges comptabilisés, soit en un état unique, soit en deux états liés. Le Groupe a choisi de présenter un état unique.

IAS 23 Coûts d'emprunt

La norme IAS 23 révisée impose la capitalisation des coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. La méthode précédemment appliquée par le Groupe consistait à comptabiliser les coûts d'emprunts en charges lorsqu'ils étaient encourus. Conformément aux dispositions transitoires de la version révisée de la norme IAS 23, le Groupe a adopté la norme sur une base prospective. Par conséquent, les coûts d'emprunt relatifs à des actifs qualifiés sont capitalisés à partir du 1er janvier 2009. Aucun actif qualifié n'a été identifié au 31.12.2009.

Améliorations annuelles aux IFRS

20

En mai 2008, l'IASB a publié un ensemble d'amendements aux IFRS, principalement dans le but d'éliminer des incohérences et de clarifier certains termes utilisés. Des dispositions transitoires ont été prévues distinctement pour chacune des normes. L'adoption des amendements suivants a entraîné des modifications des principes comptables mais n'a eu aucun impact sur la situation financière ou la performance du Groupe.

- IAS 1 Présentation des états financiers: Les actifs et passifs classifiés comme détenus à des fins de transactions, en application des dispositions d'IAS 39 Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation ne sont pas systématiquement à classer en éléments courants du bilan. Le Groupe a modifié ses principes comptables en conséquence et a analysé si la durée prévisible de réalisation des actifs et passifs financiers différait de leur classification au bilan. Cette analyse a engendré un reclassement des instruments financiers à l'actif du bilan entre éléments courants et non courants pour un montant de KCHF 54 au 31.12.2008.
- IAS 16 Immobilisations corporelles : Le terme «juste valeur diminuée des coûts de vente» est à substituer à celui de «prix net de cession». Le Groupe a procédé à la modification de ses principes comptables, sans que ceci n'ait une incidence sur sa situation financière.
- IAS 23 Coûts d'emprunt : La définition des coûts d'emprunt a été revue pour réunir leurs différents composants sous un terme unique de charge d'intérêt, calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif telle que définie par IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. Le Groupe a procédé à la modification de ses principes comptables, sans que ceci n'ait une incidence sur sa situation financière.
- IAS 36 Dépréciation d'actifs: Lorsqu'une actualisation des flux de trésorerie futurs est utilisée comme estimation de la juste valeur diminuée des coûts de vente, des informations complémentaires relatives au taux d'actualisation sont requises, de la même façon que lorsqu'une actualisation des flux de trésorerie futurs est utilisée comme estimation de la valeur d'utilité. Cet amendement n'a pas d'incidence immédiate sur les états financiers consolidés du Groupe, dans la mesure où ce dernier fonde actuellement la valeur recouvrable de ses unités génératrices de trésorerie sur leur valeur d'utilité.
- IAS 38 Immobilisations incorporelles: Les dépenses de publicité et de promotion sont enregistrées en charges dès que le Groupe a un droit d'accès aux biens ou a reçu les services. Cet amendement n'affecte pas le Groupe car il n'encourt pas de dépenses de ce type. La disposition selon laquelle il n'existe que rarement, voir jamais, d'éléments probants pour justifier un mode d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie, autre que le mode linéaire, a été supprimée. Le Groupe a procédé à une revue des durées d'utilités de ses actifs incorporels et a conclu que le mode d'amortissement linéaire demeurait approprié.

Les autres amendements aux normes suivantes résultant des améliorations annuelles aux IFRS n'ont pas eu d'incidences sur les méthodes comptables, la situation financière ou la performance du Groupe :

- IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées
- IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir
- IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs
- IAS 10 Evénements postérieurs à la date de clôture
- IAS 18 Produits des activités
- IAS 19 Avantages au personnel
- IAS 20 Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique
- IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels
- IAS 28 Participations dans des entreprises associées
- IAS 29 Informations financières dans les économies hyperinflationnistes
- IAS 31 Participations dans des coentreprises
- IAS 34 Information financière intermédiaire
- IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation
- IAS 40 Immeubles de placement
- IAS 41 Agriculture

1.4. Jugements comptables essentiels, estimations et hypothèses

Jugements comptables essentiels

Dans l'application des principes comptables du Groupe, la direction n'a pas dû s'appuyer sur des jugements particuliers qui pourraient avoir un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Estimations et hypothèses

Les hypothèses clés, concernant les sources principales d'incertitude futures et autres concernant les estimations faites à la date du bilan et qui contiennent un risque significatif de générer un ajustement matériel des valeurs comptables des actifs et passifs sur le prochain exercice comptable, sont présentées ci-après:

Estimation des coûts de construction et des travaux en cours

L'évaluation des travaux en cours est effectuée sur la base de l'estimation des coûts et des produits engendrés par chaque projet. Les coûts globaux des projets sont établis à partir des offres des sous-traitants et fournisseurs ainsi que du calcul des coûts des propres prestations. L'évaluation des propres prestations provient d'une analyse des heures nécessaires à la réalisation de chaque projet au taux horaire de chacun des centres de coût utilisés.

L'évaluation des charges et produits d'un projet est effectuée mensuellement. Une attention plus soutenue est portée lors des résultats semestriels ainsi qu'à la date de clôture des comptes. Selon l'évolution de l'affaire, les valeurs comptables sont ajustées selon la méthode du pourcentage d'avancement (méthode PoC) pour obtenir une prévision à finir la plus proche possible de la réalité technique et financière de l'affaire. La valeur comptable des travaux en cours actifs est de KCHF 3'393 au 31 décembre 2009 (2008 : KCHF 10'516) et la valeur comptable des travaux en cours passifs est de KCHF 6'478 au 31 décembre 2009 (2008: KCHF 929).

Engagements de retraite en faveur du personnel

Le coût de prévoyance concernant les régimes à prestations définies est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle implique de faire des estimations sur les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs, les augmentations futures de salaires, les taux de mortalité et sur les augmentations futures des rentes. En raison de la nature à long terme de ces prestations, de telles estimations sont sujettes à une importante incertitude. Au 31.12.2009 et 31.12.2008, aucun engagement n'a été retenu au bilan (pour plus de détails se référer à la note 20).

1.5. Principes comptables essentiels

Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Toutes les sociétés du Groupe présentent leurs comptes en CHF.

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires comprend tous les produits des activités du Goupe (Constructions métalliques, Tubes soudés, Tubes étirés et Entreprise Générale), déduction faite des escomptes et des rabais. Les produits sont comptabilisés au moment de la livraison des prestations ou, pour les contrats de construction ou d'entreprise générale, en fonction du degré d'avancement.

Chiffre d'affaires et coûts des travaux en cours

Lorsque le résultat d'une commande en cours peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation à fournir au jour du bilan. Le degré d'avancement est établi sur la base du rapport entre les coûts consentis jusqu'au jour de l'établissement du bilan et les coûts globaux estimés du contrat. A partir de l'instant où le client est d'accord sur les travaux complémentaires à réaliser et sur les suppléments de prix qui s'y rattachent, le produit correspondant est intégré dans l'affaire.

Les coûts des travaux sont comptabilisés comme une charge au cours de la période durant laquelle ils sont échus. S'il apparaît que l'ensemble des coûts des travaux dépassera le total des produits encaissés, la perte prévisible est comptabilisée immédiatement en charges.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur exercices antérieurs. L'obligation fiscale actuelle du groupe est calculée en utilisant les taux d'imposition en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs des états financiers et les assiettes fiscales correspondantes utilisées pour le calcul du bénéfice imposable. Un passif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour compenser ces différences temporelles déductibles et pertes fiscales reportables. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement à des éléments inscrits dans les fonds propres.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutable de compenser les actifs d'impôt courant avec les passifs d'impôt courant et lorsqu'ils se réfèrent à des impôts sur le bénéfice prélevés par la même autorité fiscale, au sein de la même entité, et lorsque le groupe entend liquider ses actifs et passifs d'impôts sur une base nette.

Coût d'emprunts

Il n'y a pas d'emprunt directement attribuable à des actifs déterminés, ainsi toutes les charges d'intérêts financiers sont comptabilisées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Actifs financiers

Les actifs financiers inclus dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés, selon le cas, en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente. Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur, majorée, dans le cas des investissements qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables.

Tous les achats et ventes « normalisés » d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire à la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter l'actif. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le Groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend, d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et d'autre part des actifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les actifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être revendus à court terme

Les dérivés entrent également dans cette catégorie à moins qu'ils ne soient désignés comme instruments de couverture. Après leur comptabilisation initiale, les actifs de cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et les gains et pertes sont immédiatement reconnus en résultat.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, sont classés en qualité de placements détenus jusqu'à leur échéance, dès lors que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat quand ces investissements sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué le cas échéant d'un montant de dépréciation. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune des trois catégories précédentes. Après comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes y afférents sont comptabilisés directement en capitaux propres. Lorsqu'un actif disponible à la vente est décomptabilisé ou doit faire l'objet d'une dépréciation, le profit ou la perte cumulé(e) précédemment comptabilisé(e) en capitaux propres est enregistré(e) en résultat.

Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements à court terme d'une durée originale maximale de 90 jours.

Créances

Les créances clients sont évaluées aux montants facturés, sous déduction des corrections de valeur pour créances douteuses. Les provisions pour créances douteuses sont constituées sur la base de la différence entre le montant dû selon les termes contractuels de la facture et les flux de trésorerie futurs estimés. Le montant de la perte respective estimée est enregistré dans le compte de résultat, via l'utilisation des provisions pour créances douteuses.

Les créances dépréciées sont constatées en pertes quand elles sont jugées irrécouvrables.

Stocks

Les stocks de matières premières, produits finis ou en cours sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs des matières et, le cas échéant, les coûts directs de main d'oeuvre, ainsi que les frais généraux de production encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les sorties de stocks sont effectuées en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Travaux en cours

Les commandes en cours réalisées pour des tiers sont évaluées au prix de vente net, y compris la marge bénéficiaire, évaluée avec prudence et calculée au prorata de l'avancement des travaux. L'évaluation est effectuée sur la base de la marge finale estimée. Pour les chantiers déficitaires, la perte finale estimée est provisionnée

La classification « actif » ou « passif » se détermine individuellement au niveau de chaque projet.

Le montant des commandes est comptabilisé sous le poste travaux en cours. Pour autant que les prestations fournies cumulées (coûts de réalisation de la commande plus bénéfice escompté) dépassent les versements déjà encaissés pour une commande donnée, le chiffre indiqué apparaît dans les actifs circulants. Si, après déductions des paiements encaissés, il reste un solde négatif, le chiffre indiqué apparaîtra dans les engagements à court terme. Les pertes prévisibles sur des travaux en cours sont couvertes par des provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, respectivement de production, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Ces valeurs incluent les dépenses qui sont directement attribuables aux acquisitions ou aux productions de biens. Les dépenses ultérieures sont inclues dans la valeur comptable de l'actif ou constatées séparément comme un actif distinct uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés pour le Groupe et que son coût peut être déterminé avec précision. Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont constatés dans le compte de résultat au cours de la période où ils ont été encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains et des immobilisations en cours de construction, sont amorties linéairement sur la durée d'utilité de chaque objet. Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont :

Immeubles 33 ans ■ Installations techniques et équipements 8-10 ans Outillage industriel et commercial 12.5 ans Equipements informatiques et autres

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées au coût déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exception des frais de développement activés, ne sont pas portées au bilan et les dépenses y relatives sont comptabilisées en charges de l'exercice durant lequel elles sont encourues.

Toutes les immobilisations incorporelles ont des durées d'utilité définies et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

Frais de développement 5 ans Développements informatiques 3 - 8 ans

Les immobilisations incorporelles résultant de coûts de développement de projets sont portées à l'actif uniquement lorsque le groupe peut démontrer la faisabilité technique d'achèvement du projet afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre, son intention d'achever le projet et sa capacité de l'utiliser ou de le vendre, la façon dont le projet générera des avantages économiques futurs probables, la disponibilité des ressources pour achever le développement ainsi que sa capacité à évaluer les dépenses relatives au projet de façon fiable.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture, s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. En présence d'une telle présomption le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif et une dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif pris isolément, à moins que l'actif ne génère des flux de trésorerie largement dépendants d'autres actifs ou groupe d'actifs. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en appliquant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une dépréciation comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise en cas de changement dans les estimations de la détermination de la valeur recouvrable. La reprise est comptabilisée dans le compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune dépréciation de valeur n'avait été comptabilisée.

Leasing

Les contrats de leasing qui, économiquement parlant, sont assimilables à des acquisitions d'immobilisations avec un mode de financement spécifique sont rangés dans la catégorie des leasings financiers. Les immobilisations financées de cette manière sont comptabilisées initialement à la juste valeur du bien sous contrat ou à la valeur actualisée de toutes les redevances minimales de leasing si celle-ci est inférieure. La redevance de leasing est décomposée en deux éléments, soit un amortissement et un intérêt, cela afin d'obtenir le calcul d'un intérêt constant sur l'engagement financier pris. Les immobilisations sous leasings financiers sont amorties sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée du leasing si celle-ci est plus courte.

Les accords de leasing sans transfert de l'ensemble des profits et risques liés à la possession d'un objet en propriété sont rangés quant à eux dans la catégorie des leasings opérationnels.

Dettes bancaires

Les dettes bancaires comprennent les avances à terme fixe ainsi que les découverts bancaires. Elles sont évaluées initialement à leur juste valeur puis elles sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Fournisseurs et autres créanciers

Les fournisseurs et autres créanciers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, puis ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un évènement passé, lorsqu'il est probable que le groupe sera tenu d'éteindre cette obligation et que le montant de l'obligation puisse être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation possible des dépenses nécessaires, pour éteindre l'obligation à la date du bilan. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif.

Engagements envers le personnel

Les employés de Zwahlen & Mayr SA (Efimex SA n'ayant pas d'employé), à l'exception des employés de sa succursale française, sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance indépendante régie par le principe de primauté des cotisations. Celle-ci est financée par des contributions paritaires des employés et de l'employeur et les fonds de cette institution sont gérés de manière indépendante des sociétés du groupe. Cette fondation est considérée au regard d'IAS 19 comme une fondation à primauté des prestations. Les engagements du groupe en résultant ainsi que la charge de prévoyance sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les engagements sont évalués chaque année par un actuaire agréé.

L'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme dette ou actif au bilan, en tenant compte des écarts actuariels cumulés non encore comptabilisés au compte de résultat. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé au bilan mais est indiqué dans les notes.

Des écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs du régime à primauté des prestations. Ces écarts sont comptabilisés au compte de résultat pour la partie excédant les 10% du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs à la fin de l'exercice précédent, cette partie excédentaire étant imputée en fonction de la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné. Les écarts actuariels non encore comptabilisés au compte de résultat sont pris en compte au bilan.

La charge de prévoyance comptabilisée au compte de résultat pour ce régime à primauté des prestations comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice. le coût financier, le rendement attendu des actifs ainsi que les écarts actuariels, dans la mesure où ces derniers sont comptabilisés au compte de résultat.

Les employés de la succursale française sont soumis au principe de l'assurance obligatoire selon le régime de base des salariés du commerce, de l'industrie et des services appelée également « régime général » de la sécurité sociale et du régime des retraites complémentaires de l'Agirc et de l'Arrco. Ces prestations ne sont pas assimilables au principe de prévoyance appliqué pour le reste des employés de Zwahlen & Mayr SA et, par conséquent, les charges de l'année correspondent aux cotisations payées.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels sont des droits et des engagements possibles qui résultent d'événements passés et dont l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou la non-occurrence d'un ou de plusieurs événements futurs incertains sur lesquels le groupe n'a pas le contrôle total. Ces éléments sont présentés dans les notes

Evénements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers consolidés par le Conseil d'administration. Les autres événements ne modifiant pas l'état des actifs et passifs à la date de clôture sont présentés dans les notes.

1.6. Modifications des normes IFRS susceptibles d'affecter le Groupe après le 31 décembre 2009

A la date d'autorisation de publication des états financiers, les normes, amendements et interprétations suivantes ont été publiés mais ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas été adoptés de façon anticipée par le Groupe :

IFRS 3R Regroupements d'entreprises et IAS 27R Etats financiers consolidés et individuels

Ces normes révisées on été publiées en janvier 2008 et seront applicables aux exercices annuels ouverts à partir du 1er juillet 2009. La révision de la norme IFRS 3 introduit de nombreuses modifications dans le traitement comptable des regroupements d'entreprises réalisés après cette date, et qui auront une incidence sur la valorisation des écarts d'acquisition, ainsi que sur les résultats des exercices au titre desquels sont réalisés les acquisitions comme ceux des exercices futurs. La révision de la norme IAS 27 apporte des précisions sur le traitement d'un changement dans le taux de détention d'une filiale (sans perte du contrôle), et prévoit que ce type de transaction soit comptabilisé comme une transaction entre actionnaires. C'est pourquoi, de telles transactions ne donneront plus lieu, ni à variation du goodwill, ni à constatation d'un résultat. Sont également modifiés le traitement comptable des pertes encourues par une filiale, ainsi que la perte de contrôle d'une filiale. Des modifications ont été apportées aux normes IAS 7 Tableau des flux de trésorerie, IAS 12 Impôts sur le résultat, IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères, IAS 28 Participations dans des entreprises associées et IAS 31 Participations dans des coentreprises. Les dispositions des normes révisées IFRS 3R et IAS 27R s'appliqueront de manière prospective aux futures opérations d'acquisition ou cession, et transactions avec les intérêts minoritaires. Elles peuvent être appliquées de façon anticipée, toutefois le Groupe n'a pas opté pour cette possibilité.

Les normes et amendements ci-dessous ne sont soit pas applicables au Groupe, soit il n'est pas attendu d'impact significatif de leur adoption sur la situation financière ou la performance du Groupe :

- IFRS 1 Première adoption des IFRS : Exemptions supplémentaires pour les premiers adoptants, amendement applicable à partir du 1er janvier 2010
- IFRS 2 Paiement fondé sur des actions : transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie, amendement applicable à partir du 1er janvier 2010
- *IFRS 9 Instruments financiers*, applicable à partir du 1^{er} janvier 2013
- IAS 24 Informations relatives aux parties liées, amendement applicable à partir du 1er janvier 2011
- IAS 32 Instruments financiers : Présentation Classification des droits d'émission, amendement applicable à partir du 1er février 2010
- IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation Eléments couverts éligibles amendement applicable à partir du 1er juillet 2009
- Améliorations annuelles aux IFRS (Avril 2009), applicables à partir du 1er janvier 2010
- IFRIC 14 Paiements anticipés d'obligations minimales de financement amendement applicable à partir du 1er ianvier 2011
- *IFRIC 17 Distributions en nature aux actionnaires*, applicable à partir du 1^{er} juillet 2009
- IFRIC 19 Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres, applicable à partir du 1er juillet 2010

2. Secteurs opérationnels

Compte tenu de l'importance prise par les activités d'Efimex SA dans les résultats consolidés 2009, un nouveau segment opérationnel a été intégré dans les tableaux détaillant les informations sectorielles. Ce nouveau segment ayant été rapporté sous la rubrique « Autres et non alloué » dans le rapport annuel 2008, il a été retraité dans le tableau présentant les résultats 2008 du présent rapport.

L'organisation opérationnelle du groupe est basée sur les principaux secteurs opérationnels suivants :

- Constructions métalliques (CM) réalisations de gammes complètes d'ouvrages métalliques.
- Tubes soudés (TS) fabrication de tubes en inox par profilage et soudage destinés aux équipements et échangeurs de chaleur des secteurs d'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique.
- Tubes étirés (TE) fabrication de tubes en inox étirés de haute précision destinés à l'industrie automobile, aux appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques ainsi que dans la construction de machines-outils.
- **Efimex.** entreprise générale réalisations de projets de constructions en entreprise générale.
- Autres réalisation et installation de projets dans les domaines de l'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques, etc...).

Il n'existe pas de ventes ou autres transactions entre les secteurs opérationnels constructions métalliques et tubes inox. Les transactions inter-secteurs concernent:

- les prestations entre le secteur constructions métalliques et Efimex, entreprise générale
- les prestations à l'intérieur des tubes inox, soit entre tubes soudés et tubes étirés.

Les prix de transferts entre les secteurs opérationnels sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

Les secteurs géographiques du Groupe sont basés sur la localisation des actifs. Le chiffre d'affaires est présenté selon la localisation géographique des clients.

Les résultats des secteurs opérationnels comprennent tous les produits et les charges qui peuvent être directement attribués aux secteurs.

Les actifs sectoriels comprennent les créances clients, les stocks, les travaux en cours actifs, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

2.1. Résultats par secteurs opérationnels

En KCHF	1.1 – 31.12.2009							
	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	entreprise	Autres et non alloué	Elimination	Total	
Chiffre d'affaires net externe	35′200	14'818	15'350	2'998	23	-	68′389	
Chiffre d'affaires net intersecteurs	178	3'995	219	94	-	(4'486)	-	
Autres produits d'exploitation	609	15	161	-	-	-	785	
Total des produits d'exploitation	35′987	18′828	15′730	3′092	23	(4′486)	69′174	
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	56	113	1′981	264	(27)		2′387	
Amortissements	(1'209)	(399)	(651)	-	-	-	(2'259)	
Résultat opérationnel (EBIT)	(1′153)	(286)	1′330	264	(27)	-	128	

La perte opérationnelle de l'exercice 2009 de la construction métallique s'explique principalement par la sous-occupation de nos services bureau technique, ateliers et montage liée à un très important projet ayant subi de fréquents reports dans sa réalisation. Les changements de planning toujours annoncés à court terme n'ont pas permis de compenser la sous-activité qui en a résulté durant le 2ème semestre 2009 et son impact négatif sur le résultat a été très significatif. Une revendication est en cours mais aucun actif n'a été reconnu dans les comptes au 31.12.2009 (voir note 22 Actifs et Passifs éventuels).

Suite à la faillite d'un débiteur du secteur de la construction métallique intervenue en janvier 2010, une provision pour perte sur débiteurs à hauteur de 250 KCHF à péjoré le résultat de l'année.

La finalisation d'un litige du secteur de la construction métallique rapporté dans les actifs et passifs éventuels au 31.12.2008 a fait ressortir un excédent de KCHF 459 qui a été rapporté sous la rubrique autres produits d'exploitation dans les comptes au 31.12.2009 (note 4).

Considérant la sous-occupation des installations que l'on se doit de considérer comme exceptionnelle et compte tenu de notre carnet de commandes actuel, le test effectué sur l'unité construction métallique n'a pas mis en évidence une perte de valeur.

La perte opérationnelle négative de l'unité Tubes Soudés est la conséquence directe du ralentissement exceptionnel de l'activité économique sur toute l'année qui a conduit à une diminution du volume de production. Malgré une situation économique encore difficile, le test effectué sur l'unité tubes soudés n'a pas fait ressortir de perte de valeur.

En KCHF	1.1 – 31.12.2008*							
	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)		Efimex, entreprise générale	Autres et non alloué	Elimination	Total	
Chiffre d'affaires net externe	52'802	24'122	30'671	453	-	-	108'048	
Chiffre d'affaires net intersecteurs	-	8'129	458	103	-	(8'690)	-	
Autres produits d'exploitation	59	135	29	80	-	-	303	
Total des produits d'exploitation	52'861	32′386	31′158	636	-	(8'690)	108′351	
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	(1′348)	(1'446)	5′251	(22)	-	-	2′435	
Amortissements	(1'204)	(434)	(648)	-	-	-	(2'286)	
Résultat opérationnel (EBIT)	(2'552)	(1'880)	4′603	(22)	-	-	149	

^{*}retraité

2.2. Actifs et passifs par secteurs opérationnels

En KCHF	Au 31.12.2009							
	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)		Efimex, entreprise générale	et non	Total		
Total des actifs	22'030	8′167	11′356	630	10′410	52′593		
Investissements:								
- Immobilisations corporelles	340	484	128	-	-	952		
- Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-		
Total des investissements	340	484	128	-	-	952		
Dont investissements en leasing	-	-	-	-	-			

En KCHF	Au 31.12.2008*							
	Constructions métalliques (CM	Tubes soudés (TS)		Efimex, entreprise générale	et non	Total		
Total des actifs	33′991	13′868	13′763	451	7′542	69'615		
Investissements:								
- Immobilisations corporelles	699	386	634	-	-	1′719		
- Immobilisations incorporelles	19	-	-	-	-	19		
Total des investissements	718	386	634	-	-	1′738		
Dont investissements en leasing								

^{*} retraité

2.3. Information par secteurs géographiques

En KCHF	Chiffre d'affaires net	Total des actifs	2009 Investis- sements	Chiffre d'affaires net	Total des actifs	2008 Investis- sements
Suisse	34'162	52'593	952	44'292	69'615	1′738
Allemagne	8'957	-	-	21′703	-	-
France	8'188		-	17′768		-
Italie	9'589	-	-	7'576	-	-
Espagne	275	-	-	2'617	-	-
Belgique	863	-	-	2'504	-	-
Japon	26	-	-	-	-	-
Qatar	-	-	-	-	-	-
Autres	6'329	-	-	11′588	-	-
Total	68'389	52′593	952	108'048	69'615	1′738

2.4. Information sur les clients principaux

En KCHF	2009	2008
	Chiffre d'affaires net	Chiffre d'affaires net
Nantes Métropole (F)	11′713	4′887

Le chiffre d'affaires réalisé avec Nantes Métropole en 2009 se rapporte à un gros ouvrage de l'unité opérationnelle Constructions Métalliques qui a débuté en 2008 et qui se terminera au printemps 2010. Aucun autre chiffre d'affaires avec un client unique n'a atteint 10% du chiffre d'affaires net consolidé tant en 2009 qu'en 2008.

3. Chiffre d'affaires net

En KCHF	2009	2008
Ventes de biens Prestations de service	68′385 4	107′948 100
Total chiffre d'affaires net	68'389	108'048

La baisse continue du prix des matières premières tout au long de l'année 2009 conjointement avec la diminution importante du volume des activités, conséquence de la crise économique mondiale, a conduit à la très forte contraction du chiffre d'affaires 2009 par rapport à l'année précédente.

4. Autres produits d'exploitation

Total autres produits d'exploitation	785	303
Propres prestations activées Autres produits	26 759	169 134
En KCHF	2009	2008

La résolution finale en juin 2009 d'un litige dans le secteur opérationnel de la charpente métallique, pour lequel une créance de KCHF 730 avait été reconnue au 31.12.2008, a permis d'obtenir des indemnités complémentaires à hauteur de KCHF 459 qui ont été comptabilisées au 31.12.2009.

Un remboursement d'impôts indirects (taxes) liés à l'activité de la succursale française de notre secteur opérationnel constructions métalliques a également été reconnu dans les comptes arrêtés au 31.12.2009 pour un montant de KCHF 88.

Un montant de KCHF 130 provenant de la résolution d'un litige avec un client du secteur opérationnel des tubes étirés a également été comptabilisé dans les autres produits d'exploitation au 31.12.2009.

5. Matières et approvisionnement

En KCHF	2009	2008
Matières premières, approvisionnement	18′972	50′213
Variation de stocks de produits en cours	2′426	(56)
Consommables	2′241	3'940
Pièces de rechange	560	713
Matériel informatique	185	145
Total matières et approvisionnement	24′384	54′955
Total matieres et approvisionnement	21 301	37 333

Le coût des matières premières et approvisionnement comprend un abattement net sur stock de KCHF 51 (KCHF 387 en 2009).

6. Services, jouissance de biens de tiers

En KCHF	2009	2008
Sous-traitance	9'185	11′597
Frais de transport	2′178	2′505
Energies	2'048	2'229
Entretien & maintenance	563	856
Frais industriels	330	281
Frais généraux	2′673	2′584
Sous-total services	16′977	20′052
Locations d'installations et machines d'exploitation	1'658	2′341
Sous-total jouissance de biens de tiers	1′658	2′341
Total services, jouissance de biens de tiers	18′635	22′393
7. Frais de personnel En KCHF	2009	2008
LIKOII	2003	2000
Salaires et appointements	16′707	18′361
Charges sociales	3'461	3′715
Personnel temporaire	2'368	5′199
Autres charges du personnel	404	726
Total frais du personnel	22′940	28'001
Effectifs moyens	2009	2008
Unité Constructions Métalliques	148	132
Unité Tubes Inox	117	132
Total effectifs moyens	265	264

Le recours au chômage technique durant l'année 2009 a eu un effet positif sur les coûts totaux de personnel comparativement à 2008. Les effectifs moyens rapportés ici ne prennent pas en considération l'impact du personnel déclaré à l'assurance chômage.

8. Autres charges d'exploitation

En KCHF	2009	2008
Impôts divers, taxes et pénalités	141	323
Publication, abonnement, documentation	87	64
Pertes sur débiteurs	_	67
Attribution à la provison perte sur débiteurs	600	113
Total autres charges d'exploitation	828	567
9. Charges et produits financiers		
En KCHF	2009	2008
Intérêts sur dettes financières	222	522
Intérêts sur financement leasing	13	23
Commissions et frais bancaires	128	119
Pertes de change réalisées sur liquidités, clients et fournisseurs	342	2'219
Pertes de change non réalisées sur clients et fournisseurs	81	239
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	461	-
Total charges financières	1′247	3′122
Intérêts sur liquidités	12	10
Intérêts sur créances	21	169
Gains de change réalisés sur liquidités, clients et fournisseurs	572	774
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	116	514
Total produits financiers	721	1′467
40.1.0		
10. Impôts		
En KCHF	2009	2008
Impôts courants	(9)	43
Impôts différés	(123)	(350)
Impôts sur le bénéfice	(132)	(307)
E- VOUE	2000	2000
En KCHF	2009	2008
Composants des impôts courants		
Impôts concernant l'exercice	- (0)	-
Impôts concernant des exercices antérieurs	(9)	43
Impôts courants	(9)	43

En KCHF Composants des impôts différés	2009	2008
Clients	(133)	-
Stocks	(18)	-
Travaux en cours	(539)	-
Instruments financiers dérivés	(78)	116
Immobilisations corporelles	91	126
Immobilisations incorporelles	(22)	(31)
Pertes reportables	576	(561)
Impôts différés	(123)	(350)
F. KOUE	0000	0000
En KCHF Explication de la charge d'impôts	2009	2008
Taux d'imposition moyen du groupe	22.6%	22.6%
Résultat avant impôts	(398)	(1′506)
Impôts sur le bénéfice au taux moyen du groupe	(90)	(340)
Impôts courants concernant des exercices antérieurs	(9)	43
Impact fiscal de l'utilisation de pertes fiscales non reconnues		
précédemment	(33)	-
Autres	-	(10)
Impôts sur le bénéfice au taux effectif	(132)	(307)

Il n'y a pas eu de modification dans les taux d'imposition des différentes sociétés du Groupe, le taux moyen reflétant la pondération de chaque société dans le résultat. Une perte fiscale antérieure de la société Efimex SA pour laquelle aucun actif d'impôt différé n'avait été reconnu dans les comptes a été compensée en 2009 avec le bénéfice fiscal imposable de la société au 31.12.2009. Cette opération a eu un effet positif sur le taux d'impôt effectif.

En KCHF	31.12.2009	31.12.2008
Composants des impôts différés au passif du bilan		
Clients	137	270
Stocks	733	752
Travaux en cours	304	843
Instruments financiers dérivés	38	116
Immobilisations corporelles	1′343	1′253
Immobilisations incorporelles	30	51
Provisions	426	426
Pertes reportables	(7)	(551)
Provision pour impôts différés	3′004	3′160

En KCHF	31.12.2009	31.12.2008
Composants des impôts différés à l'actif du bilan		
Pertes reportables	7	40
Actif d'impôts différés	7	40

Les actifs d'impôts de KCHF 7 correspondent aux déficits de la filiale Efimex qui seront portés en déduction des bénéfices futurs attendus pour cette société.

Aucun impôt différé passif n'a été reconnu sur les bénéfices reportés de la filiale Efimex car le Groupe contrôle la politique de distribution de dividendes de cette dernière et aucun versement de dividende n'est prévu dans un avenir prévisible. La différence temporelle y relative s'élève à KCHF 646 (KCHF 351 pour 2008).

11. Dividendes payés et proposés

La société verse un seul dividende annuel. Le 24 avril 2009, l'assemblée générale ordinaire de Zwahlen & Mayr SA a approuvé la proposition du conseil d'administration de verser un dividende de CHF 5.00 par action, soit CHF 351'000.00. Le dividende a été mis en paiement le 28 avril 2009.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2010, il sera proposé de verser un dividende de CHF 7.00 par action, soit CHF 491'400.00 concernant l'exercice 2009.

12. Liquidités et équivalents de liquidités

En KCHF	31.12.2009	31.12.2008
Banques	6'444	4'048
Comptes courant postal	124	36
Caisse	7	3
Total liquidités et équivalents de liquidités	6′575	4'087

13. Créances clients

En KCHF	31.12.2009	31.12.2008
Clients Provisions pour créances douteuses Clients, parties liées	8'887 (843) 675	14'820 (248) 490
Total créances clients	8′719	15′062

Les créances clients ne portent pas d'intérêts et sont en général payables à échéance de 30 à 90 jours.

Au 31 décembre 2009, des créances clients d'une valeur nominale de KCHF 843 (2008: KCHF 248) ont été totalement dépréciées individuellement. Les montants reconnus au 31.12.2008 (KCHF 248) ont été maintenus dans les comptes au 31.12.2009. Les provisions constituées sont amorties lorsqu'il apparaît certain qu'aucun montant additionnel ne pourra être récupéré. Nous avons identifié quatre nouveaux clients pour lesquels des provisions pour KCHF 600 ont été constituées au 31.12.2009, notamment un client dans le secteur opérationnel construction métallique pour KCHF 250 et deux clients dans le secteur opérationnel des tubes étirés à hauteur de KCHF 260 pour l'un et KCHF 79 pour l'autre. Un dernier cas pour KCHF 11 concernait le secteur opérationnel des tubes soudés. L'ensemble des dépréciations de créances a été comptabilisé dans les autres charges d'exploitation.

Le Groupe n'applique pas de dépréciation collective. Les mouvements de la provision pour créances douteuses se détaillent comme suit :

En KCHF	Dépréciées individuellement
Au 1 ^{er} janvier 2008	(478)
Constitution	(113)
Utilisation	343
Dissolution	<u>-</u>
Au 31 décembre 2008	(248)
Constitution	(600)
Utilisation	-
Dissolution	5
Au 31 décembre 2009	(843)

Au 31 décembre, l'échéancier des créances clients est résumé ci-après :

En KCHF		31.12.2009	31.12.2008
Non échues et non dépréciées		4'127	7′872
Echues et non dépréciées	< 30 jours	904	4'012
Echues et non dépréciées	30 à 60 jours	262	290
Echues et non dépréciées	60 à 90 jours	1′344	191
Echues et non dépréciées	> 90 jours	2'082	2'697
Total créances clients		8′719	15′062

14. Stocks

En KCHF	31.12.2009	31.12.2008
Matières premières, approvisionnements	6′836	9'289
Provision pour dépréciation de stock matières premières	(1'060)	(1'009)
Produits en cours	814	1′875
Produits finis	2′561	3′926
Total stocks	9′151	14′081

15. Travaux en cours

En KCHF	31.12.2009	31.12.2008
Travaux en cours sur commandes	55'535	54'295
Facturation partielle	(36'566)	(15'819)
Avances reçues sur travaux en cours	(22'054)	(28'889)
Total travaux en cours	(3'085)	9′587
Montants présentés au bilan :		
Travaux en cours actifs	3'393	10'516
Travaux en cours passifs	(6'478)	(929)
	(3′085)	9′587
Montant des produits comptabilisés durant l'exercice	38'198	53′255*

^{*} KCHF 453 ont été retraités afin d'intégrer le chiffre d'affaires d'Effimex, entreprise générale.

16. Immobilisations corporelles

			Au 31.12.2	009		
En KCHF		Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobili- sations	Immobili- sations en cours	Total
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2009	30'312	25'795	3'536	2'880	110	62'633
Acquisitions (*)	187	40	36	26	663	952
Cessions	-	(15)	-	-	-	(15)
Reclassements	-	60	-	50	(110)	-
Etat au 31.12.2009	30′499	25′880	3′572	2′956	663	63′570
Amortissements						
Etat au 01.01.2009	14'668	19'772	3'289	2'281	-	40'010
Amortissements	874	891	131	205	-	2′101
Cessions	-	(15)	-	-	-	(15)
Etat au 31.12.2009	15′542	20′648	3′420	2'486	-	42'096
Total net	14′957	5′232	152	470	663	21′474
/*I Dont acquisition on locaing						
(*) Dont acquisition en leasing Valeur d'assurance incendie	- 32′716	- 23'487	-	-	-	56′203
valeur u assurance incenuie	32 / 10	23 487	-	-	-	30 203
		Au 31.12.2008				
				008		
En KCHF		Installations techniques et équipements	Au 31.12.2 Outillages industriel et commercial	OO8 Autres immobili- sations	Immobili- sations en cours	Total
En KCHF Valeur d'acquisition		techniques et	Outillages industriel et	Autres immobili-	sations	Total
		techniques et	Outillages industriel et	Autres immobili-	sations	Total 60'914
Valeur d'acquisition	immeubles	techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobili- sations	sations en cours	
Valeur d'acquisition Etat au 01.01.2008	immeubles 30'051	techniques et équipements 24'510	Outillages industriel et commercial	Autres immobilisations	sations en cours	60′914
Valeur d'acquisition Etat au 01.01.2008 Acquisitions (*)	immeubles 30'051	techniques et équipements 24'510	Outillages industriel et commercial	Autres immobilisations 2'499 381	sations en cours 435 110	60′914
Valeur d'acquisition Etat au 01.01.2008 Acquisitions (*) Cessions	30'051 221	techniques et équipements 24'510 890	Outillages industriel et commercial 3'419 117	Autres immobilisations 2'499 381	sations en cours 435 110	60′914
Valeur d'acquisition Etat au 01.01.2008 Acquisitions (*) Cessions Reclassements	30'051 221 - 40	techniques et équipements 24'510 890 - 395	Outillages industriel et commercial 3'419 117 -	Autres immobilisations 2'499 381	435 110 - (435)	60′914 1′719 -
Valeur d'acquisition Etat au 01.01.2008 Acquisitions (*) Cessions Reclassements Etat au 31.12.2008	30'051 221 - 40	techniques et équipements 24'510 890 - 395	Outillages industriel et commercial 3'419 117 -	Autres immobilisations 2'499 381	435 110 - (435)	60′914 1′719 -
Valeur d'acquisition Etat au 01.01.2008 Acquisitions (*) Cessions Reclassements Etat au 31.12.2008 Amortissements	30'051 221 - 40 30'312	24'510 890 - 395 25'795	Outillages industriel et commercial 3'419 117 - 3'536	Autres immobilisations 2'499 381 - 2'880	435 110 - (435)	60'914 1'719 - - - 62'633
Valeur d'acquisition Etat au 01.01.2008 Acquisitions (*) Cessions Reclassements Etat au 31.12.2008 Amortissements Etat au 01.01.2008	30'051 221 40 30'312	24'510 890 - 395 25'795	Outillages industriel et commercial 3'419 117 - 3'536	Autres immobilisations 2'499 381 - 2'880	435 110 - (435)	60'914 1'719 - - 62'633
Valeur d'acquisition Etat au 01.01.2008 Acquisitions (*) Cessions Reclassements Etat au 31.12.2008 Amortissements Etat au 01.01.2008 Amortissements	30'051 221 40 30'312	24'510 890 - 395 25'795	Outillages industriel et commercial 3'419 117 - 3'536	Autres immobilisations 2'499 381 - 2'880	435 110 - (435)	60'914 1'719 - - 62'633
Valeur d'acquisition Etat au 01.01.2008 Acquisitions (*) Cessions Reclassements Etat au 31.12.2008 Amortissements Etat au 01.01.2008 Amortissements Cessions	30'051 221 - 40 30'312 13'813 855	24'510 890 - 395 25'795	Outillages industriel et commercial 3'419 117 3'536 3'142 147	Autres immobilisations 2'499 381 - 2'880 2'100 181	435 110 - (435)	60'914 1'719 - - 62'633 38'019 1'991
Valeur d'acquisition Etat au 01.01.2008 Acquisitions (*) Cessions Reclassements Etat au 31.12.2008 Amortissements Etat au 01.01.2008 Amortissements Cessions Etat au 31.12.2008	30'051 221 - 40 30'312 13'813 855 - 14'668	24'510 890 - 395 25'795 18'964 808 - 19'772	Outillages industriel et commercial 3'419 117 - 3'536 3'142 147 - 3'289	Autres immobilisations 2'499 381 - 2'880 2'100 181 - 2'281	435 110 - (435) 110	60'914 1'719 - - 62'633 38'019 1'991 - 40'010

Les valeurs comptables nettes des immobilisations corporelles en leasing sont de KCHF 1'158 au 31.12.2009 et de KCHF 1'441 au 31.12.2008.

17. Immobilisations incorporelles

Au 31.12.2009

	Au 31.12.2003			
En KCHF	Frais de déve- loppement	Droits de brevets	Licences et dévelop- pements informatiques	Total
Valeur d'acquisition				
Etat au 01.01.2009	188	133	2′511	2'832
Acquisitions	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
Etat au 31.12.2009	188	133	2′511	2′832
Amortissements				
Etat au 01.01.2009	174	133	2'246	2'553
Amortissements	8	-	150	158
Cessions	-	-	-	-
Etat au 31.12.2009	182	133	2′396	2′711
Total net	6	-	115	121

Aπ	31	1	2	2	N	N	R
Λu	JI	••	۷.	_	U	v	u

En KCHF	Frais de déve- loppement	Droits de brevets	Licences et dévelop- pements informatiques	Total
Valeur d'acquisition				
Etat au 01.01.2008	188	133	2'492	2'813
Acquisitions	-	-	19	19
Cessions	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
Etat au 31.12.2008	188	133	2′511	2'832
Amortissements				
Etat au 01.01.2008	162	109	1'987	2'258
Amortissements	12	24	259	295
Cessions	-	-	-	-
Etat au 31.12.2008	174	133	2′246	2′553
Total net	14	-	265	279

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges durant l'année ne sont pas significatifs.

18. Dettes financières

Etat au 31 décembre

En KCHF	Taux effectif	Échéance	31.12.2009	31.12.2008
Dettes à court terme				
Découverts bancaires	4.7%	A vue	-	94
Avance à terme fixe	1.2%	08.01.2010	700	-
Avance à terme fixe	4.4%	29.06.2009	-	4'000
Avance à terme fixe	2.0%	29.04.2009	-	2'000
Avance à terme fixe	2.3%	27.02.2009	-	2'000
Avance à terme fixe	1.8%	30.06.2009	-	2′500
Avance à terme fixe	1.7%	31.03.2009	-	1′000
Intérêts courus sur avance à terme fixe			-	97
Engagements de leasing	2.4%	2010	265	352
		_	965	12′043
Dettes à long terme				
Engagements de leasing	2.5%	2011	71	336
		_	71	336
Total			1′036	12′379
Les mouvements des dettes financières	sont analysés com	me suit:		
En KCHF			31.12.2009	31.12.2008
Etat au 1 ^{er} janvier			12′379	11′164
Augmentation des dettes			700	1'623
Remboursement des dettes			(12'043)	(408)

Les avances à terme fixe sont utilisées dans le cadre du financement d'exploitation. Elles permettent de faire face au besoin en fonds de roulement. Principalement négociées à court terme, les avances à terme fixe offrent un niveau de flexibilité dans la gestion de trésorerie.

1'036

12'379

Au 31.12.2009 les limites de crédits accordées par les établissements financiers sont de KCHF 20'500 pour une utilisation de KCHF 700. La juste valeur des avances à terme fixe est équivalente à leur valeur comptable.

La juste valeur des engagements de leasing est calculée avec les taux d'intérêts courants fournis par les partenaires bancaires du groupe. Au 31.12.2009, la juste valeur des engagements de leasing est proche de la valeur comptable comme l'année précédente.

19. Provisions

En KCHF	31.12.2009 Provision pour litiges et risques produits	31.12.2008 Provision pour litiges et risques produits
Etat au 1er janvier	420	-
Constitution	100	420
Utilisation	-	-
Dissolution	-	-
Etat net au 31 décembre	520	420

Le montant de KCHF 420 provisionné au 31.12.2008 pour un litige relatif à une non-conformité a été maintenu dans les comptes au 31.12.2009. L'évolution de ce litige qui devrait être résolu dans le courant 2010 n'a pas fait ressortir le besoin d'ajuster cette provision.

Une étude technique a été menée courant 2009 qui a permis d'identifier une contamination pour laquelle une provision de KCHF 100 a été constituée afin de couvrir les frais de remédiation qui seront réalisés en 2010.

20. Prévoyance en faveur du personnel

	31.12.2009	31.12.2008
Principales hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation	2.75%	2.75%
Augmentation future des salaires	1.50%	1.50%
Augmentation future des rentes	0.00%	0.00%
Rendement à long terme attendu des actifs du régime	4.25%	4.25%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	10.33	10.40

Les taux de rendement attendus par catégorie d'actifs sont déterminés par référence aux indices boursiers relevants. Le taux de rendement attendu global de 4.25% pour 2009 (2008: 4.25%) est obtenu par pondération des taux par catégorie en fonction de leur poids dans le total des investissements du portefeuille.

Charge de prévoyance comptabilisée dans les frais de personnel En KCHF	2009	2008
Coût des services rendus	899	758
Coût financier	634	655
Rendement attendu des actifs du régime	(890)	(1'160)
Pertes/(gains) actuaries comptabilisés (§ 92f.)	320	-
Effet de la limitation (§ 58 b)	325	1′169
Coût net de la prévoyance du groupe	1′288	1′422
Rendement effectif des actifs du régime	3′277	(3′147)

Engagement de prévoyance comptabilisé au bilan En KCHF	31.12.2009	31.12.2008
Valeur actualisée des engagements de prévoyance	24′354	23′770
Juste valeur des actifs du régime	(24'239)	(20'944)
(Excédent) / Insuffisance d'actifs	115	2′826
Profit / (perte) actuariel non comptabilisé	(3'318)	(5′704)
Montants non comptabilisés selon § 58 (b)	3′203	2′878
(Excédent) / Insuffisance d'actifs comptabilisés	-	
Réconciliation des engagements de prévoyance En KCHF	31.12.2009	31.12.2008
Valeur actualisée de l'obligation au début de l'exercice	23′770	20′544
Coût financier	634	655
Coût des services rendus	899	758
Cotisations des participants au régime	840	1′031
Prestations servies	(1'442)	(1'863)
Primes d'assurance nettes et charges Profit / (perte) actuariel	(668) 321	(665) 3'310
Troit / (porto) actuario	321	0010
Valeur actualisée de l'obligation en fin d'exercice	24′354	23′770
Décanciliation des actifs du vénime	31.12.2009	31.12.2008
Réconciliation des actifs du régime En KCHF	31.12.2009	31.12.2006
Juste valeur des actifs du régime au début de l'exercice	20'944	24′166
Rendement attendu des actifs	890	1′160
Cotisations de l'employeur	1′288	1'422
Cotisations des participants au régime	840	1′031
Prestations servies	(1'442)	(1'863)
Primes d'assurance nettes et charges	(668)	(665)
Profit / (perte) actuariel	2′387	(4'307)
Juste valeur des actifs du régime en fin d'exercice	24′239	20′944
Composants des actifs du régime	31.12.2009	31.12.2008
Liquidités	3.2%	5.5%
Obligations	49.0%	51.0%
Actions	35.6%	29.6%
Placements alternatifs	7.0%	9.0%
Immobilier	5.2%	4.9%
Total	100.0%	100.0%

Informations concernant l'exercice en cours et les exercices précédents En KCHF	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Valeur actualisée de l'obligation	(24'354)	(23'770)	(20'544)	(23'622)
Actifs du régime	24'239	20'944	24'166	23'193
Excédent / (Insuffisance)	(115)	(2'826)	3'622	(429)
Ajustements liés à l'expérience sur les engagements	(321)	(947)	3'223	(2'575)
Ajustements liés à l'expérience sur les actifs	2'387	(4'307)	(618)	(72)

Le groupe prévoit de verser des cotisations à hauteur de KCHF 1'263 à la fondation de prévoyance pour l'exercice 2010.

21. Capital actions

57.26%	40′200	
57.26%	40'200	
		40'200
	8'040	8'040
34.83%	24'453	24'453
3.77%	2'650	2'650
42.74%	30'000	30'000
	6′000	6′000
35 61%	25,000	25′000
33.01 /0	25 000	25 000
7.12%	5′000	5′000
	14'040	14′040
	3.77% 42.74% 35.61%	34.83% 24'453 3.77% 2'650 42.74% 30'000 6'000 35.61% 25'000

^{*} Situation au 31 décembre 2009

Toutes les actions au porteur et nominatives émises sont entièrement libérées.

22. Engagements

Engagements de leasing financiers

En KCHF	Paiements minimaux	31.12.2009 Valeur actualisée	Paiements minimaux	31.12.2008 Valeur actualisée
A un an	274	265	366	352
Entre un et cinq ans	75	71	340	336
Total des paiements minimaux	349	336	706	688
Moins montants correspondant aux intérêts	(13)		(18)	
Valeur actualisée des paiements minimaux	336	336	688	688

Engagements de leasing opérationnels

En KCHF	Paiements minimaux	31.12.2009 Valeur actualisée	Paiements minimaux	31.12.2008 Valeur actualisée
A un an	3	3	10	10
Entre un et cinq ans	0	0	3	2
Total des paiements minimaux	3	3	13	12
Moins montants correspondant aux intérêts	0		(1)	
Valeur actualisée des paiements minimaux	3	3	12	12

Engagements en faveur de tiers

En KCHF	31.12.2009	31.12.2008
Garanties de bonne fin sur travaux Constructions métalliques Garanties de bonne fin sur travaux Tubes inox	21′386 1′050	8'620 2'896
Total	22'436	11′516

Les garanties sont accordées par les banques au travers de garanties de restitution d'acompte ainsi que des garanties de bonne fin de travaux. Ces engagements sont donnés dans le cadre des marchés conclus avec nos clients constructions métalliques et tubes inox.

Actifs mis en gage

En KCHF	31.12.2009	31.12.2008
Terrains et immeuble (valeur au bilan) Constitution de gages Utilisation de gages	14'957 6'000 6'000	15'644 6'000 6'000

Ces actifs ont été mis en gage en faveur des banques afin de garantir les dettes bancaires (note 18). Ils sont matérialisés par deux cédules hypothécaires en 1er rang enregistrées sous les n° 212365 et 212366 respectivement de 4'200 KCHF et 1'800 KCHF sur les parcelles n°1241 et n°1224 sises à Aigle.

Actifs et Passifs éventuels

La procédure d'arbitrage dans un litige avec un client sur une affaire de conduites forcées initiée en 2007 n'a toujours pas été résolue. Les revendications de Zwahlen & Mayr SA portent sur un montant de 900 KCHF, celles de notre client sur un montant de 800 KCHF. Aucun ajustement n'a été apporté sur les comptes, ni au 31.12.2008 ni au 31.12.2009. Sa résolution devrait en principe intervenir dans le courant de l'année 2010.

Un autre litige concernant une affaire réalisée en grande partie en 2007 est toujours en cours au 31 décembre 2009. Les tractations sont toujours en cours et une revendication de 2'000 KCHF a été présentée par Zwahlen & Mayr SA. Malgré une prise de position favorable à Zwahlen & Mayr de la commission chargée d'évaluer la légitimité de notre revendication, des oppositions à cette décision ne permettent pas de garantir de manière absolue l'issue favorable entrevue. Dès lors, aucun montant n'a été comptabilisé au 31.12.2009.

Un projet de transformation d'un important bâtiment en Suisse alémanique a subi de fréquents reports dans sa réalisation qui ont eu pour conséquence directe une sous-occupation de nos services bureau technique, ateliers et montage dans la deuxième partie de l'année 2009. Ces reports, toujours annoncés à court terme et indépendants de notre volonté, ne nous ont pas permis d'acquérir de nouvelles commandes afin de limiter l'impact négatif tant sur la productivité de notre secteur charpente métallique que sur la couverture globale de nos frais généraux. Une revendication a été adressée au maître de l'ouvrage durant le dernier trimestre 2009 et des négociations sont en cours. Ces négociations devraient aboutir durant le premier semestre 2010 mais aucun actif n'a été reconnu dans les comptes au 31.12.2009 en l'état des négociations.

23. Instruments financiers

23.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers par catégories

Actifs financiers	Valeur comptable		Juste v	aleur
En KCHF	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008
Liquidités et équivalents de liquidités Instruments financiers dérivés à la juste	6′575	4′087	6′575	4′087
valeur via le compte de résultat (niveau 2)	169	514	169	514
Prêts et créances				
Créances clients	8'719	15'062	8'719	15'062
Autres créances	2′588	2'015	2'588	2′015
Total	18'051	21′678	18′051	21′678

Passifs financiers	Valeur comptable		Juste valeur	
En KCHF	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008
Autres passifs financiers				
Dettes bancaires	700	11'691	700	11'691
Fournisseurs	4'035	13'675	4'035	13'675
Autres dettes et créanciers	1′195	2'110	1′195	2′110
Engagements de leasing	336	688	336	688
Total	6′266	28′164	6′266	28′164

23.2. Instruments financiers dérivés

31.12.2009

En KCHF	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Contrats de change à terme - EUR / CHF	8'474	169	169
Total	8′474	169	169

31.12.2008

En KCHF	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Contrats de change à terme			
- EUR / CHF	20'147	489	-
- USD / CHF	211	25	-
Total	20′358	514	

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée sur la base des cours interbancaires (Reuters) du 31 décembre corrigés du différentiel de taux d'intérêts courant jusqu'à l'échéance de chaque contrat.

24. Gestion des risques financiers

Risque de taux d'intérêt

La politique de Zwahlen & Mayr, découlant du risque sur le financement, consiste en des opérations à court et moyen terme qui sont toutes effectuées à taux fixe. Dès lors, le Groupe n'est pas exposé au risque de taux variable.

Quant aux risques liés aux liquidités, dont les opérations sont effectuées à des taux variables, le Groupe les considère comme insignifiants.

Risque de monnaie étrangère

Zwahlen & Mayr est exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise.

Pour l'activité Tubes inox, 95% des contrats sont en monnaies étrangères, principalement en euro. La matière première, qui représente entre 55% et 65% de la valeur de production, est achetée en euro.

Pour l'activité Constructions métalliques, nos chantiers exécutés à l'étranger sont facturés en euro. La matière première, qui représente environ le quart du prix de revient, est achetée en fonction du marché, soit en euro, soit en franc suisse. A condition égale, l'approvisionnement en euro est privilégié. De plus, la part des dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale (euro) représente en moyenne près de 30% du prix de vente. Les différentes positions créent ainsi un risque de change entre 45 % et 60% du prix de vente.

Afin d'optimiser la couverture naturelle (risques actifs et passifs équivalents), le groupe applique désormais une politique de couverture plus systématique. De ce fait, la balance nette des positions en monnaie étrangère dont le montant est significatif est dorénavant couverte par des opérations à terme fixe.

	31.12.2009			
En KCHF	Liquidités	Clients	Fournisseurs	Position nette
Positions en EUR	2′965	4′767	(955)	6′777
Positions en USD	101	-	-	101
Positions en GBP	2	-	-	2
Total positions en monnaies étrangères	3′068	4′767	(955)	6′880

	3	1.12.2008		
En KCHF	Liquidités	Clients	Fournisseurs	Position nette
Positions en EUR	1′354	6′402	(4'030)	3′726
Positions en USD	160	75	(64)	171
Positions en GBP	1	-	-	1
Total positions en monnaies étrangères	1′515	6′477	(4'094)	3'898

Le tableau suivant présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation raisonnable du taux de change de l'euro, toutes autres variables étant constantes par ailleurs.

En KCHF	Augmentation / Diminution du cours EURO	Effet sur le résultat avant impôt	Effet sur les capitaux propres
2009	+5%	(82)	-
	-5%	82	-
2008	+5%	(802)	-
	-5%	802	-

Les capitaux propres ne sont pas influencés par une éventuelle variation du taux de change.

Risque de crédit

Ce risque correspond à l'éventualité qu'une contrepartie ne puisse honorer ses engagements contractuels. Le groupe n'est exposé à aucune concentration de risques de par la diversification de ses clients et leur répartition sur différentes régions géographiques.

Le Groupe gère le risque crédit client de la manière suivante :

- pour l'activité Tubes Inox, en couvrant entre 70% et 85% du risque sur l'ensemble des contrats par le biais d'une police d'assurance spécifique; pour le reste des créances non couvertes, dans la mesure du possible, la société privilégie la vente contre paiement anticipé ou l'utilisation de lettres de crédit;
- pour l'activité Constructions Métalliques, en attribuant des critères stricts de solvabilité afin de s'assurer de la qualité de nos clients qui ne correspondent pas aux catégories collectivités publiques ou régies fédérales.

De plus, une analyse est effectuée mensuellement sur la base des postes ouverts et les actions de recouvrement relatives sont lancées immédiatement.

Nous considérons ainsi que le risque de défaillance des clients, susceptibles d'avoir un impact significatif sur notre situation financière et notre résultat est limité.

Le risque de crédit maximum correspond à la somme de tous les actifs financiers figurant à la note 23.

Risque de liquidité

La Direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe Zwahlen & Mayr au meilleur coût. Les niveaux des lignes de crédits confirmés et de trésorerie disponible sont fixés en fonction des prévisions de besoin de financement, assorties d'une marge de sécurité pour faire face aux aléas économiques. Au 31 décembre 2009, la trésorerie nette s'élève à KCHF 6'575 (KCHF 4'087 au 31.12.2008) à laquelle s'ajoutent les lignes bancaires à moyen et long terme confirmées et non utilisées. Zwahlen & Mayr n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Le tableau ci-dessous répartit les différentes échéances des engagements contractuels du Groupe (y compris intérêts) sur une base non escomptée:

En KCHF

31 décembre 2009		Échéan	ce	
	> 3 mois			
	< 3 mois	< 1 année	> 1 année	Total
Dettes bancaires	700	-	-	700
Fournisseurs	3′721	-	-	3'721
Fournisseurs, parties liées	314	-	-	314
Part à court terme des engagements de				
leasing	89	185	-	274
Engagements de leasing à long terme	-	-	75	75
Contrats de change à terme	2′723	4′673	1′200	8′596
Total	7′547	4′858	1′275	13′680

En KCHF

31 décembre 2008		Échéan	ce	
	< 3 mois	> 3 mois < 1 année	> 1 année	Total
Dettes bancaires	3′110	8′717	-	11'827
Fournisseurs	13'006	-	-	13'006
Fournisseurs, parties liées	669	-	-	669
Part à court terme des engagements de				
leasing	91	274	-	365
Engagements de leasing à long terme	-	-	340	340
Contrats de change à terme	-	19'135	1′349	20'484
Total	16′876	28′126	1′689	46'691

25. Parties liées

Filiale comprise dans le périmètre de consolidation

	Siège	Activité	en KCHF Capital social	31.12.2009 % Intérêts	31.12.2008 % Intérêts
Efimex SA	Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	600	100	100

Zwahlen & Mayr SA est la société mère, elle-même détenue à 70.44% par le groupe Sitindustrie Spa en Italie, par l'intermédiaire de la société Sitindustrie Suisse SA.

■ Soldes au bilan avec les sociétés du groupe Sitindustrie

Les relations commerciales concernent exclusivement des filiales du Groupe Sitindustrie. Les transactions s'effectuent selon les conditions du marché, sans autres formes d'avantages.

En KCHF	31.12.2009	31.12.2008
Créances auprès de sociétés du groupe	675	490
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA*- Sitindustrie Tubes & Pipes France SA (BSL)	202 2	61
- Sitindustrie Suisse SA - Sitindustrie Tubes & Pipes Foshan	469 2	427
Dettes envers des sociétés du groupe	(314)	(669)
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA* - Sitindustrie Tubes & Pipes France SA (BSL)	(312)	(669)

^{*} Sitindustrie Inox, Sitai Inox, Sitindustrie SpA et Sitindustrie AM sont devenues Sitindustrie Tubes & Pipes SpA

■ Transactions réalisées avec les sociétés du groupe Sitindustrie

En KCHF	2009	2008
Ventes de biens et prestations de service	637	265
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA*	609	258
- Sitindustrie Tubes & Pipes France SA (BSL)	2	-
- Sitindustrie Suisse SA	26	5
- Sitindustrie Tubes & Pipes Foshan	-	2
Achats de biens et services	(3'751)	(21'790)
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA*	(3'735)	(21'763)
- Sitindustrie Tubes & Pipes France SA (BSL)	(16)	(6)
- Sitindustrie Tubes Pipes Foshan	-	(21)
Produits financiers	16	137
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA*	-	45
- Sitindustrie Suisse SA	16	92

^{*} Sitindustrie Inox, Sitai Inox, Sitindustrie SpA et Sitindustrie AM sont devenues Sitindustrie Tubes & Pipes SpA

■ Rémunération des principaux dirigeants

En KCHF	2009	2008
Membres du conseil d'administration Avantages à court terme	121	139
Membres de la direction Avantages à court terme Prestations de retraites	1'435 147	1′527 146

26. Variations du fonds de roulement

En KCHF	31.12.2009	31.12.2008
(Augmentation)/Diminution des créances d'exploitation	5′650	5′456
(Augmentation)/Diminution des autres créances (Augmentation)/Diminution des stocks	(573) 4'879	848 846
(Augmentation)/Diminution des travaux en cours Augmentation/(Diminution) des fournisseurs	12'672 (9'479)	(3'415) 755
Augmentation/(Diminution) des autres créanciers	(818)	(1'059)
Variations du fonds de roulement	12′331	3′431

27. Gestion du capital

La politique du Groupe est de maintenir un niveau de capital solide pour continuer le financement du développement de ses activités, de s'assurer d'une bonne notation du risque de crédit et de distribuer un dividende aux actionnaires. Le Groupe n'est pas sujet à des obligations externes de gestion du capital.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés en 2009 et 2008.

Le Groupe gère son capital sur la base du facteur d'endettement. Le facteur d'endettement est défini comme le rapport entre les engagements à court et long terme et le cash flow d'exploitation qui représente le résultat net de l'exercice augmenté des amortissements de la période, corrigé des éléments non récurrents. La politique du Groupe est de maintenir à l'interne ce ratio en dessous de 10.

En KCHF	31.12.2009	31.12.2008
Ratio: facteur d'endettement		
Engagements court et long terme	16'268	32'673
Cash flow d'exploitation corrigés des éléments non récurrents*	1'993	3'728
Facteur d'endettement	8.163	8.764
*Eléments non récurrents (pertes sur litiges)	-	2'641

28. Principaux taux de change

Cours G	Cours de fin d'année 2009	Cours de fin d'année 2008
1 USD	1.03010	1.05600
1 EUR	1.48660	1.49240
1 GBP	1.66230	1.52700

29. Evénements après la date de clôture

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 1er avril 2010 par le conseil d'administration, lequel a autorisé la publication. Les comptes annuels consolidés sont néanmoins soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2010.

L'ouverture d'une faillite en janvier 2010 pour un client du secteur opérationnel constructions métalliques a conduit la société à reconnaître une provision pour pertes sur débiteurs pour KCHF 250 comptabilisée au 31.12.2009. Aucun autre événement qui aurait nécessité une modification de la valeur des actifs et des passifs ou d'une indication dans ce rapport ne s'est produit entre le 31 décembre 2009 et le 1er avril 2010.



Ernst & Young SA Place Chauderon 18 Case postale CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11 +41 58 286 51 01 www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Lausanne, le 6 avril 2010

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Zwahlen et Mayr S.A. comprenant compte de résultat global, bilan, tableau de variation des fonds propres, tableau de des flux de trésorerie et notes (pages 14 à 52) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que cellesci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

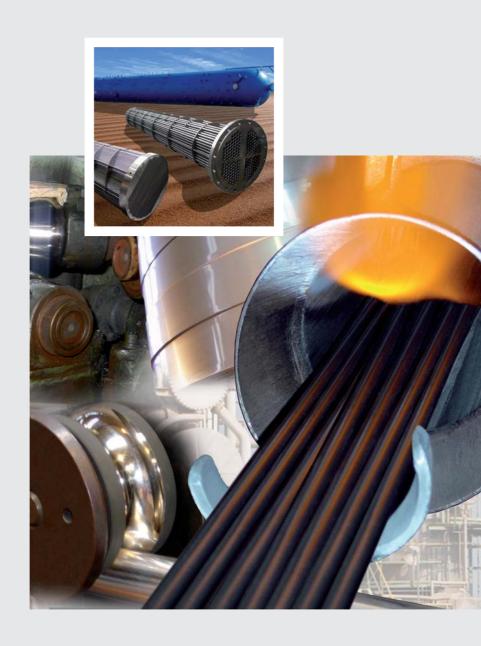
Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Mark Hawkins Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)

Christelle Sierro Experte-réviseur agréée



Gouvernance d'entreprise

L'organisation et les principes de la comptabilité et du contrôle financier de Zwahlen & Mayr SA répondent aux exigences de la loi, aux recommandations du « Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise » (CSBP), à la directive Corporate Governance (DCG) de la SIX Swiss Exchange entrée en vigueur le 1er juillet 2002 et de ses révisions jusqu'au 31 décembre 2009, ainsi qu'aux statuts de la société. Sauf mention spécifique, les informations données dans ce rapport reflètent la situation au 31.12.2009.

1. Structure du groupe et actionnariat

1.1. Structure du Groupe

Zwahlen & Mayr SA, dont le siège est à Aigle, regroupe une unité de production Constructions Métalliques et une unité de production Tubes Inox. Elle détient une seule participation (100 %), la société Efimex SA, de siège social à Aigle depuis le 31mars 2009, au capital de 600'000.— CHF.

Zwahlen & Mayr SA est cotée au SIX Swiss Exchange depuis le 2 août 1996 sous le code ISIN **ZWM CH0002661731** et numéro de valeur **266'173**.

Au 31 décembre 2009, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à 17'647'800. – CHF.

Au 28.02.10, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à 16'441'800.— CHF.

1.2. Actionnaires principaux

Au 31 décembre 2009, les actionnaires principaux de Zwahlen & Mayr SA étaient :

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25′000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA	5'000	7.12
Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	24'453	34.83
Personalvorsorgestiftung von Roll Infratec AG	2'650	3.77

Il n'y a pas d'existence de pacte d'actionnaires de Zwahlen & Mayr SA.

1.3. Participations croisées

56

Il n'existe aucune participation croisée.

Gouvernance d'entreprise ZM

2. Structure du capital

2.1. Capital émis et entièrement libéré

Le capital-actions émis de Zwahlen & Mayr SA s'élevait au 31 décembre 2009 à CHF 14'040'000.—. Il est entièrement libéré.

2.2. Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Zwahlen & Mayr SA n'a pas émis de capital autorisé ni conditionnel.

2.3. Modification du capital

Il n'y a pas eu de modification de capital intervenue au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Le capital-actions de Zwahlen & Mayr SA est divisé en 70'200 actions d'une valeur nominale de 200 CHF chacune, toutes entièrement libérées, dont 30'000 actions nominatives numérotées de 1 à 30'000 et 40'200 actions au porteur numérotées de 1 à 40'200.

Chaque action donne droit à une voix lors de l'assemblée générale, ainsi qu'à un dividende proportionnel à la valeur nominale de l'action.

Seules les actions au porteur sont cotées à la bourse SIX Swiss Exchange.

Il n'existe pas de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscription des actions nominatives

Toutes les cessions ou transmissions d'actions nominatives sont soumises à l'agrément préalable du conseil d'administration; cette restriction vaut également pour la constitution d'un usufruit ou d'un gage. Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les personnes morales et les sociétés de personnes ayant la capacité juridique qui se sont regroupées entre elles par des liens en capital et/ou en voix, par le biais d'une direction unique ou sous une forme analogue, ainsi que des personnes physiques ou morales, ou des sociétés de personnes qui agissent de façon coordonnée en vue d'éluder les restrictions en matière d'inscription, sont considérées comme un seul acquéreur du point de vue de cette disposition.

Le conseil d'administration peut également refuser l'inscription au Registre des actions si, sur sa demande, l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom ou pour son propre compte.

Les titres nominatifs émis, actions ou certificats d'actions, mentionnent expressément que leur transfert et leur nantissement sont soumis à l'agrément du conseil d'administration, avec référence à l'article correspondant des statuts.

La procédure et les conditions préalables à la levée des privilèges statutaires et des restrictions de transfert ne sont pas décrites par les statuts. Dès lors, la loi suisse est applicable.

2.7. Emprunts convertibles et options

Il n'existe pas d'emprunts convertibles, ni d'options.

3. Conseil d'administration

3.1. Membres du conseil d'administration

Philippe Pot, administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis juin 1995, est président du conseil d'administration depuis décembre 2005. Ingénieur civil et Dr ès sciences de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, il est également titulaire d'une maîtrise fédérale d'entrepreneur. Il a été directeur régional, puis directeur général jusqu'en 1994 du groupe de construction Zschokke SA, après avoir été, de 1974 à 1983, directeur pour la Suisse romande et membre de la direction du groupe Walo Bertschinger SA et, de 1963 à 1974, ingénieur de travaux, puis directeur général du groupe Evêquoz et Cie SA. Administrateur de Losinger Construction SA et de Gunnebo (Suisse) SA de 1995 à fin 2007, il est en 2008 membre du Conseil d'administration de PraderLosinger SA (président). De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Fausto Bocciolone est vice-président de Zwahlen & Mayr SA depuis 2002. Il est titulaire d'un diplôme d'expert comptable. Après avoir suivi le business de l'activité vannes du Groupe Sitindustrie et occupé le poste de directeur général, il devient en 1994 administrateur délégué de Valvometal Spa et assume la charge de responsable de la division Vannes & Installations. A partir de 1999, il coordonne la stratégie des activités de la division métaux non ferreux. Président de Sitai Spa et du Groupe Sitindustrie depuis le 7 décembre 2001, il est membre du conseil d'administration de la plupart des sociétés du Groupe ainsi que de la Banca Popolare di Intra S.p.A. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Massimo Bocciolone est administrateur de Zwahlen & Mayr depuis juin 2005. Il a acquis par la pratique une formation technique au sein de la division Inox du Groupe Sitindustrie. Après avoir travaillé deux années en Angleterre, il occupe en 1983 d'abord le poste de responsable d'une unité opérative du secteur des tubes Inox. Il élargit ensuite son expérience dans ce domaine en y exerçant successivement d'autres fonctions importantes, pour assumer finalement la charge de responsable de la division Inox, la plus importante du Groupe Sitindustrie. Il est également président et administrateur-délégué de plusieurs sociétés du Groupe Sitindustrie.

De nationalité italienne, il réside en Italie.

Jean-Claude Badoux, Professeur, Dr et Dr hc, est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 1999. Il est président honoraire de l'EPFL. Il a siégé au conseil d'administration du groupe Coop et de son bureau jusqu'à juin 2005, ainsi qu'à celui du CSEM (Centre suisse d'électronique et microtechnique) jusqu'à fin 2004. En 2008, il est administrateur de la Société des éditions techniques universitaires à Zurich et Président de la Commission d'Honneur de la SIA. Il est également Président de l'Equipe de Spécialistes de la Propriété Intellectuelle de la Commission Economique Européenne, et Vice-Président de la Fédération Mondiale des Organisations d'ingénieurs (FMOI. 15 millions d'ingénieurs).

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Bernard Dutoit est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis juin 1991. Il est titulaire d'une licence de l'école des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne. Il a été directeur administratif et financier de 1976 à 1988 de l'entreprise de construction Schmalz SA, puis administrateur-délégué de cette société de 1988 à 1997, dont il a présidé le conseil d'administration de 1994 à 1997, date de la fusion avec les entreprises Preiswerk SA et Stuag SA sous la dénomination de Batigroup SA. Il est administrateur de ce groupe jusqu'en 1999. Actuellement il est président de la société Garage Parc Montreux Gare SA et de la société Ivoiro-Suisse Abidjanaise de Granit en Côte d'Ivoire.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Giulio Mortara est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 2005. Il est diplômé en ingénierie industrielle de l'université de Bologne (I). Pendant 30 ans, il s'est consacré, avec un niveau toujours croissant de responsabilités, à la gestion d'entreprises industrielles de diverses branches, et en particulier dans la métallurgique (sidérurgie, machines outils, mécano-soudure). Par la suite, en tant que professionnel indépendant, il a continué à travailler comme consultant sur des problématiques de gestion économique et financière pour des entreprises de toutes dimensions. A ce titre, il collabore avec le groupe Sitindustrie depuis plusieurs années en Italie et à l'étranger. Spécialiste dans la rédaction et l'évaluation de projets industriels, expert en financements publics et privés, et de formation de manager, il coopère pour ces problématiques avec d'importantes associations patronales du nord-est du Piémont et avec des institutions publiques.

De nationalité italienne, il réside en Italie.

58 Gouvernance d'entreprise ZM

Peter Schmalz est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 2003, avec une interruption en 2005 et 2006. Il a obtenu son diplôme d'ingénieur civil à l'EPFZ en 1969 et son doctorat ès sciences à l'EPFL en 1976. Après avoir été professeur à l'Université de Sherbrooke au Québec et chef de section à l'Office fédéral des routes, il a été durant dix ans administrateur-délégué de l'entreprise de construction Locher & Cie AG à Zurich. En 1997, il a ouvert son bureau de consultant à Nussbaumen, Argovie. Son mandat principal est la présidence de la SMDK, société gérant la décharge de déchets spéciaux de Kölliken, Argovie. Il est en outre membre de plusieurs associations et de comités de normalisation.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Aucun administrateur n'a fait partie des organes de direction de la société ou d'une société du même groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue, ni n'entretient de relations d'affaires privées avec Zwahlen & Mayr SA.

3.2. Autres activités et groupement d'intérêt

Ces points figurent dans les profils des membres du conseil d'administration (chiffre 3.1).

3.3. Interdépendances

Non applicable

3.4. Election et durée du mandat

3.4.1. Procédure d'élection et limitations de la durée du mandat

Les membres du conseil d'administration de Zwahlen & Mayr SA sont élus globalement pour une durée de mandat d'un an et sont rééligibles.

La limite d'âge des membres du conseil est, en règle générale, fixée à 75 ans.

3.4.2. Première élection et terme du mandat

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre	Membre depuis	Terme mandat	Exécutif/ non exécutif
Philippe Pot	CH	1934	Président	23.06.1995	Avril 2009	non exécutif
Fausto Bocciolone		1970	Vice – Prés.	20.06.2003	Avril 2009	non exécutif
Massimo Bocciolone		1961		17.06.2005	Avril 2009	non exécutif
Jean-Claude Badoux	CH	1935		18.06.1999	Avril 2009	non exécutif
Bernard Dutoit	CH	1941	Secrétaire	28.06.1991	Avril 2009	non exécutif
Giulio Mortara		1936		17.06.2005	Avril 2009	non exécutif
Peter Schmalz	CH	1943		20.06.2003	Avril 2009	non exécutif

3.5. Organisation interne

3.5.1. Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Outre les tâches inaliénables et intransmissibles décrites par la loi, le conseil d'administration définit les objectifs stratégiques et attribue les moyens humains et financiers pour les réaliser. Il examine régulièrement les règlements et directives qu'il a édictés et les adapte en fonction des besoins. Il contrôle en particulier l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne (SCI) de la société, ainsi que l'observation stricte du Règlement de cotation et des autres dispositions applicables de la SIX Swiss Exchange SA.

Le président du conseil d'administration assure la direction du conseil dans l'intérêt de la société. Il veille à ce que la préparation, la délibération, la prise de décisions et l'exécution de celles-ci se déroulent correctement. Il est le garant de l'information des membres du conseil et veille, en collaboration avec la direction, à mettre à leur disposition en temps utile les documents nécessaires.

Le conseil d'administration a institué trois comités du conseil : le comité exécutif, le comité d'audit et le comité de rémunération et nomination.

3.5.2. Composition, attributions et délimitation des compétences des comités du conseil d'administration

Comité exécutif du conseil

La supervision de la gestion courante de la société est déléguée au comité exécutif du conseil d'administration formé de MM. Philippe Pot (président), Fausto Bocciolone (vice-président) et Giulio Mortara.

Le comité exécutif du conseil agit conformément à la stratégie décidée par le conseil d'administration et dans l'intérêt de la société. Il se tient régulièrement au courant de la marche des affaires et contrôle le respect des budgets et l'application des procédures d'acquisition et de réalisation des affaires. Il s'assure que les risques significatifs de l'entreprise sont identifiés et maîtrisés. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Comité d'audit

60

Le comité d'audit est formé de MM. Bernard Dutoit, président, et Massimo Bocciolone. Il bénéficie d'un accès sans restriction à tous les collaborateurs, documents, livres, archives et locaux de la société.

Le comité d'audit supervise les processus internes de reporting financier de la société, évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) et de l'organe de révision externe. Il s'assure de l'indépendance de ce dernier et du suivi de ses recommandations par la direction. Il veille à la conformité de la comptabilité aux règles applicables en la matière et à la mise à disposition des collaborateurs des unités de production des informations financières indispensables à la conduite des affaires. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Il fournit au conseil d'administration des recommandations relatives à la présentation des comptes statutaires et consolidés à l'assemblée générale.

Comité de rémunération et de nomination

Le comité de rémunération et nomination est composé de MM. Philippe Pot (président), Fausto Bocciolone et Giulio Mortara.

Le comité de rémunération et de nomination supervise la politique de rémunération de la société. Il veille à ce que les rémunérations soient en ligne avec le niveau pratiqué par les entreprises de la branche et en rapport avec la contribution réelle au succès de l'entreprise, sans créer de fausses incitations. Il dispose d'une compétence décisionnelle en matière de rémunération des membres du conseil d'administration, de la direction et des membres des comités de direction des unités de production.

Il prépare la procédure soumettant à l'assemblée générale des actionnaires les propositions de nomination d'administrateurs, et présente au conseil d'administration les candidatures aux postes de direction, après avoir si nécessaire audité les candidats.

3.5.3. Méthode de travail du conseil d'administration et de ses comités

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, mais au moins quatre fois par an, soit tous les trimestres. La durée moyenne des séances est de 4 heures. L'ordre du jour et la documentation nécessaire sont envoyés avant les séances aux membres du conseil. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Les directeurs sont, dans la règle, invités à participer à tout ou partie des séances avec voix consultative. En 2009, le conseil d'administration a tenu cinq séances, sur convocation de son président.

Le comité exécutif du conseil se réunit au moins dix fois par an soit toutes les 5 semaines, mais plus souvent si la marche des affaires l'exige. La durée moyenne des séances est de 4 heures. Le directeur général et les

Gouvernance d'entreprise **ZM**

directeurs-adjoints sont invités à participer aux séances avec voix consultative. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2009, le comité exécutif a tenu douze séances mensuelles, sur convocation de son président.

Le comité d'audit tient au minimum deux séances par année, sur la base des bouclements au 30 juin et au 31 décembre. La durée moyenne des séances est de 3 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2009, le comité d'audit a tenu deux séances, sur convocation de son président.

Le comité de rémunération et de nomination se réunit au moins deux fois par année, en janvier pour approuver les augmentations de salaire proposées par la direction, arrêter les salaires des directeurs et des membres des comités de direction, et en décembre pour préparer les propositions de nomination à présenter au conseil d'administration. La durée moyenne des séances est de 2 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. En 2009, le comité de rémunération et de nomination a tenu trois séances, sur convocation de son président.

3.6. Compétences

Outre les attributions intransmissibles et inaliénables découlant de l'art. 716a CO, le conseil d'administration se réserve en particulier les compétences suivantes :

- définition de la stratégie, en particulier du développement de secteurs d'activité et de marchés nouveaux,
- création ou dissolution des succursales et des sociétés détenues directement ou indirectement par l'entre-
- modification du capital actions des sociétés détenues directement ou indirectement,
- détermination des règles applicables à l'acquisition ou à la vente des actions de la société,
- approbation du budget annuel de la société, du budget consolidé, de leurs adaptations en cours d'année et des investissements non prévus au budget,
- approbation des comptes annuels soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et examen régulier des garanties financières et autres engagements hors bilan.

Les compétences attribuées à la direction générale sont décrites au chiffre 4 ci-après.

3.7. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction

Avant chaque séance ordinaire du conseil d'administration, la direction de la société établit et fait parvenir aux administrateurs un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production (entrées et portefeuille des commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), le compte de perte et profits et le bilan de la société, l'état de la trésorerie, les garanties et les engagements hors bilan, la relève et la formation du personnel, et un rapport sur les systèmes qualité, sécurité, environnement (QSE), de contrôle interne (SCI) et de gestion des risques. Ces éléments sont présentés par le directeur général et les directeurs-adjoints et, cas échéant, commentés par les membres du comité exécutif. Les administrateurs peuvent ainsi obtenir toutes les informations souhaitées et faire toutes propositions utiles à la bonne marche de la société.

De même, avant chaque réunion ordinaire du comité exécutif, la direction de la société établit et fait parvenir aux membres de ce comité, un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production (entrées et portefeuille de commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), éléments présentés et commentés par le directeur général et les directeurs-adjoints concernés.

En 2009, le président a tenu en outre une séance mensuelle d'information, soit 12 dans l'année avec le directeur général et le directeur administratif et financier.

La description du système de gestion des risques figure dans les annexes aux comptes statutaires page 75.

4. Direction

Le conseil d'administration a délégué la conduite opérationnelle de l'ensemble de la société à un seul directeur général, Monsieur Eric Aigroz. Il assume seul la pleine responsabilité de la conduite de la société, en particulier de la coordination des activités des unités de production, déchargeant ainsi le comité exécutif de toute tâche de nature opérationnelle.

La gestion de l'administration et des finances est confiée à un directeur administratif et financier, qui porte la responsabilité de la gestion de son domaine de compétence, en particulier du bon fonctionnement du Système de contrôle interne (SCI). Ce directeur apporte en outre au directeur général et à ses collaborateurs le soutien administratif et financier nécessaire à la bonne marche des deux unités de production (comptabilité industrielle, suivi des encaissements, gestion de la trésorerie, étude du financement d'investissements, etc.).

4.1. Membres de la direction

62

Le directeur général est assisté dans sa tâche par deux comités de direction, un dans chaque unité de production, qu'il préside personnellement et dont les membres ont voix consultative.

Dès avril 2009, les deux comités de direction sont composés comme suit :

Comité de direction de l'unité Constructions Métalliques

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Yves Bosson	CH	1961	Directeur adm. et financier
Stefan Walt	CH	1963	Directeur adjoint CM (Suisse)
Christian Charpin	CH / F	1955	Directeur adjoint CM (EU)
Nadir Moussaoui	CH	1970	Ingénieur en chef
Patrick Jacques	F	1963	Responsable production
Beat Widmer	CH	1964	Responsable montage
François Rappo	СН	1955	Responsable Q.S.E.

Eric Aigroz est directeur général de la société depuis le 1er avril 2008, après avoir été directeur de l'unité de production Tubes Inox depuis juillet 2000. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ETS en mécanique, il a occupé de 1981 à 1984 la fonction de responsable de production auprès de Steiger SA. Entré au service du groupe en février 1985, il est d'abord responsable de production d'Efimex SA, filiale à 100 % de Zwahlen & Mayr SA, puis, dès 1994, du secteur tubes soudés de l'unité de production Tubes Inox. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Yves Bosson assume la charge de directeur administratif et financier depuis le 1er septembre 2008. Il est titulaire d'un diplôme d'expert en finance et controlling. Après six années d'activité auprès d'ATAG Fiduciaire Générale SA, il est entré au service de la société DuPont Polymer Powders Switzerland comme chef administratif et financier. Il a ensuite participé à l'implémentation de projets informatiques de gestion comptable et financière dans les diverses unités européennes du groupe DuPont de Nemours. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Gouvernance d'entreprise ZM

Stefan Walt est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités sur le territoire national et du service Ventes & Marketing. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL, il est entré au service de la société en février 2001 en qualité d'ingénieur responsable d'affaires. Auparavant, il a occupé durant 13 ans la fonction d'ingénieur chef de projet dans les bureaux d'ingénieurs Boss à Renens, puis H. Ruppen à Monthey.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Christian Charpin est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités à l'étranger. Entré au service de la société en octobre 2006, comme directeur d'Efimex Entreprise générale, société du groupe Zwahlen & Mayr, charge qu'il exerce toujours, il a été nommé gérant de la succursale ZM-France en juillet 2007. Ingénieur diplômé de l'IPI de Colmar (F), il a exercé son activité dans diverses sociétés du groupe Bouygues durant près de quinze ans, avant de diriger, huit années durant, l'entreprise générale de construction SEICCF active en Pologne, Hongrie, Roumanie et Russie. Double national suisse et français, il réside en Suisse.

Nadir Moussaoui est ingénieur en chef depuis avril 2008. Entré dans la société comme en 2002 comme responsable d'affaires, il a été nommé fondé de pouvoir en 2006. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL et d'un diplôme européen d'ingénieur en soudure. Après avoir été actif durant trois ans dans l'entreprise de constructions métalliques Sottas SA, il a passé quatre ans aux Etats-Unis, où il a obtenu un Master en sciences à l'université du Texas à Austin.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Patrick Jacques est chef de production, responsable des achats et de la fabrication en atelier, de la production des dessins à la livraison sur les chantiers. Il est titulaire d'un diplôme universitaire technologique dans le domaine du génie mécanique et productique. Entré au service de la société en août 2001 comme chef de production, il est nommé fondé de pouvoir en janvier 2002. Auparavant, il a occupé pendant 11 ans la fonction de responsable du département serrurerie inox au sein de la SA du Four électrique à Delémont. De nationalité française, il réside en Suisse.

Beat Widmer est responsable du service montage depuis avril 2008, avec le titre de Fondé de pouvoir. Entré dans la société en février 2007, il est titulaire d'une maîtrise fédérale en construction métallique, membre de l'Association européenne des ingénieurs EurEta depuis 1998. Il est également titulaire d'un diplôme cantonal de commerce. Après onze années passées dans l'entreprise familiale, il a participé, comme chef de projet auprès des entreprises générales HRS SA, puis Techdata SA, à la réalisation d'ouvrages complexes, avant de prendre la direction régionale de Loxam SA.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

François Rappo est responsable des systèmes qualité, sécurité, environnement et informatique de Zwahlen & Mayr SA. Il est entré dans la société en novembre 1992 comme chef d'atelier d'Efimex SA, société du groupe Zwahlen & Mayr. Il devient responsable en 1996 de l'assurance qualité de l'unité Tubes Inox. Nommé fondé de pouvoir le 1er janvier 2004, il est titulaire d'un CFC de constructeur, d'un diplôme de chargé de sécurité CFST et d'un postgrade HEG en management.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Comité de direction de l'unité Tubes Inox

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Yves Bosson	СН	1961	Directeur adm. et financier
David Auer	СН	1966	Directeur commercial
François Rappo	СН	1955	Responsable Q.S.E.

David Auer est directeur commercial depuis janvier 2001. Titulaire d'un CFC d'employé de commerce, il est entré au service de la société en novembre 1998 comme chef de vente. Fondé de pouvoir depuis juillet 2000, il assume la tâche de responsable commercial de l'unité Tubes Inox. Avant son entrée dans la société, il a été chef de vente chez Rüegger SA à Crissier.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Les comités de direction se réunissent aussi souvent que nécessaire, mais en général une fois par mois, afin de discuter de la marche des affaires et de l'activité opérationnelle des unités de production respectives. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé pour information aux membres du comité exécutif du conseil. Des membres de ce dernier peuvent assister aux séances, afin de se tenir au courant de la marche des affaires.

4.2. Autres activités ou groupement d'intérêts

Il n'y a pas d'autres activités importantes ou mandats politiques autres que ceux figurant ci-dessus dans les profils individuels des membres de la direction.

4.3. Contrats de management

64

Il n'existe pas de contrat de management confié à des tiers.

5. Rémunération, participations et prêts

5.1. Contenu et procédure des rémunérations et des programmes de participation

Tous les membres du conseil d'administration reçoivent une rémunération qui varie en fonction de leur responsabilité au sein du conseil, de leur participation effective aux séances, de leur participation aux comités du conseil et, cas échéant, de prestations spécifiques demandées par la société. Cette rémunération ne dépend en aucun cas des résultats de la société.

La rémunération des directeurs et du personnel d'encadrement comporte une part fixe et une part variable. Chaque début d'année, le comité exécutif en accord avec le directeur général fixe des objectifs financiers globaux pour l'entreprise et plus spécifiquement à chaque unité de production. L'atteinte ou le dépassement de ses objectifs détermine la part variable de la rémunération. Pour ce faire, la prime de base est majorée d'un coefficient variant de 0 à 2.

Afin de tenir compte des performances individuelles la prime attribuée sur la base des résultats quantitatifs est pondérée par un coefficient s'étalant de 0.8 à 1.

La rémunération variable peut représenter entre 0 et 20% d'un salaire annuel de 100'000 CHF et plus, et entre 0 et 12% d'un salaire inférieur à 100'000 CHF.

Toutes les rémunérations sont payées en espèces, à l'exclusion de tout paiement en actions.

La rémunération des membres du conseil d'administration, des directeurs et des membres des comités de direction est fixée par le comité de rémunération et de nomination une fois par an, cas particuliers réservés.

Les rémunérations qui ont été versées en 2009 aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction figurent dans les annexes aux comptes statutaires, conformément à l'article 663b bis CO, pages 74-75.

Gouvernance d'entreprise ZM

6. Droits de participation des actionnaires

6.1. Limitation et représentation des droits de vote

Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les statuts de la société ne dérogent pas à l'article 689 CO en ce qui concerne le droit de participation des actionnaires à l'assemblée générale ou de la représentation de leurs actions par des tiers librement désignés.

6.2. Quorums statutaires

L'assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections conformément aux articles 703 et 704 CO.

6.3. Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale se fait, vingt jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans la Feuille officielle suisse du commerce. Elle figure en outre sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch sous la rubrique «Informations financières ».

La convocation comporte les mentions exigées par l'art. 700 al.2 CO. Elle mentionne en outre la mise à disposition des actionnaires, au siège de la société, du rapport de gestion et du rapport du réviseur externe, vingt jours au moins avant l'assemblée.

6.4. Inscription à l'ordre du jour

Une demande d'inscription à l'ordre du jour doit être effectuée selon l'art. 699 al.3 et 4 CO.

Aux termes de l'art. 699 al. 3 CO, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 10% au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Conformément à l'art. 699 al. 4 CO, si le conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants.

Toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit être reçue par la société au plus tard le 28 février de l'année de l'assemblée générale. Ce délai et la date limite sont rappelés dans la convocation publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce.

6.5. Inscription au registre des actions

La société ne connaît pas de règle statutaire régissant la date limite d'inscription des détenteurs d'actions nominatives au registre des actionnaires.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

7.1. Obligation de présenter une offre

La société n'a pas de clause d'opting out/opting up dans ses statuts.

7.2. Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucune clause relative aux prises de contrôle dans la société. Zwahlen & Mayr SA n'a notamment pas conclu d'accord relatif aux prises de contrôle avec les membres du conseil d'administration, le directeur général ou d'autres membres dirigeants.

8. Organe de révision

8.1. Durée du mandat de révision et durée de fonction du réviseur responsable

L'assemblée générale des actionnaires du 24 avril 2009 a nommé comme réviseur externe, pour un an, la société de révision Ernst & Young SA à Lausanne,

Le réviseur responsable du mandat de révision 2009 est M. Marc Hawkins.

8.2. Honoraires de révision

Sur l'exercice 2009, les honoraires présentés par la société de révision Ernst & Young représentent un montant de 69'000.— CHF pour l'audit intermédiaire et final.

8.3. Honoraires supplémentaires

66

Des honoraires supplémentaires pour un montant de 7'500.— CHF ont été facturés par Ernst & Young. Ils représentent des prestations d'étude sur les possibilités et normes de couvertures des risques pour les transactions en monnaie étrangère.

8.4. Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Le comité d'audit du conseil d'administration a pour tâche de contrôler régulièrement l'efficacité du réviseur externe et de s'assurer de la qualité, de l'intégrité et de la transparence de ses rapports. Il analyse avant l'audit final le programme et les procédures y relatif. A l'issue, il examine les résultats en collaboration avec les réviseurs. Avant l'assemblée générale, le comité d'audit évalue les performances, l'indépendance et les honoraires du réviseur. Sur la base de son étude, il propose au conseil d'administration de soumettre sa candidature à l'assemblée des actionnaires.

Le réviseur externe établit deux management letters, l'une au bouclement intermédiaire du 30 juin, l'autre au bouclement du 31 décembre. Elles contiennent des observations relatives aux postes importants du compte de pertes et profit et du bilan, ainsi que des recommandations pour remédier aux faiblesses constatées dans l'organisation. Les management letters sont présentées au comité d'audit et commentées par le réviseur.

Gouvernance d'entreprise ZM

9. Politique d'information

La société donne régulièrement des informations commerciales et financières sur

- les modifications de l'organisation de la société,
- les constructions importantes en cours,
- les références de l'unité Constructions métalliques,
- les résultats financiers semestriels et annuels de la société.

La personne de contact pour toutes informations est: M. Eric Aigroz, Directeur général (eric.aigroz@zwahlen.ch) adresse postale: Zwahlen & Mayr SA, Case postale 17, 1860 Aigle.

Les informations financières sont publiées dans le respect des règles édictées par SIX concernant la publicité événementielle, les communiqués étant disponibles lors de leur diffusion simultanément sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch. Le lien « Informations financières » situé sur la page d'accueil du site permet un accès direct aux renseignements. Les informations générales et les données financières et de gouvernance d'entreprise sont disponibles en principe en français. Les personnes qui souhaitent recevoir les informations financières de la société peuvent s'inscrire à une liste d'envoi à partir d'un formulaire publié sur le site (système push and pull, lien: www.zwahlen.ch/informations financières/contact & bulletin d'information).

Les informations sur les résultats semestriels sont en outre communiquées dans les principaux journaux économiques de Suisse. Le rapport annuel de gestion est disponible sur demande auprès de l'administration de la société.

68 ∠M



Bilan

Total actifs	52′770	82'937
Total actifs immobilisés	15′839	17'449
Immobilisations incorporelles	17	76
Autres immobilisations incorporelles	17	76
·		
Immobilisations corporelles	15′822	17′373
Immobilisations en cours	663	110
Autres immobilisations corporelles	325	463
Outillage industriel et commercial	152	247
Installations techniques et équipements	1′799	2′846
Terrains et immeubles	12′883	13′707
Total actifs circulants	36′931	65′488
Travaux en cours	14′878	34'873
Stocks	6′100	10′949
Autres créances	1′249	906
Créances fiscales	1′748	1'645
Créances clients, stés du Groupe	676	490
Créances clients	6'876	12'995
Liquidités et équivalents de liquidités	5'404	3'630
ACTIF	31.12.2005	31.12.2000
En KCHF	31.12.2009	31.12.2008

70 Comptes statuaires **ZM**

Bilan

En KCHF PASSIF ET FONDS PROPRES	31.12.2009	31.12.2008
Dettes bancaires	700	11'691
Fournisseurs	3′174	12'860
Fournisseurs, stés du Groupe	314	669
Avances reçues sur commandes	18'676	28'344
Dettes fiscales	85	234
Autres créanciers	1′098	2'021
Autres créanciers, stés du Groupe	536	736
Part à court terme des engagements de leasing	265	352
Provision p/frais de recherche et développement	400	400
Provision p/litige et risques produits	420	420
Provision p/risques industriels et travaux de garantie	1'477	1′377
Total engagements à court terme	27′145	59′104
Engagements de leasing à long terme	71	336
Total engagements à long terme	71	336
Capital-actions	14'040	14'040
Réserves générales	2′551	2'551
Réserves spéciales	1′100	1′100
Report de l'exercice précédent	5'456	8'244
Résultat de l'exercice	2'407	(2'438)
Total fonds propres	25′554	23'497
Total passifs et fonds propres	52′770	82'937

ZIM Comptes statuaires

71

Compte de résultat

En KCHF	2009	2008
Chiffre d'affaires net	67'787	107′594
Autres produits d'exploitation	778	229
Total des produits d'exploitation	68'565	107′823
Matières premières, consommables et marchandises	(24'303)	(54'955)
Services, jouissance de biens de tiers	(16'089)	(21'930)
Frais de personnel	(22'771)	(28'001)
Autres charges d'exploitation	(226)	(473)
Autres charges a exploitation	(220)	(473)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	5′176	2'464
Amortissements	(2'562)	(2'703)
Résultat opérationnel (EBIT)	2'614	(239)
Charges financières	(236)	(2'353)
Produits financiers	32	151
Résultat avant impôts	2′410	(2'441)
Impôts sur le bénéfice	(3)	3
Résultat net de la période	2′407	(2'438)

72 Comptes statuaires **ZM**

Annexe

En KCHF	31.12.2009	31.12.2008
Engagements en faveur de tiers	91	97
Cautionnements et garanties sur trav. effectués	22′436	11′516
Unité constructions métalliques	21′386	8'620
Unité tubes inox	1′050	2'896
Restrictions de propriété pour propres engagements		
Actifs mis en gage en garantie de propres engagements		
Valeur au bilan	12'883	13′707
Constitution de gages	6'000	6'000
Utilisation de gages	6'000	6′000
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles		
Immeubles	32'716	32'716
Machines, installations, marchandises et mobilier	23′487	23'487
Dissolution de réserves latentes	3′053′000	-

Participations importantes

Société	But	Capital de la société Quote-part de participat		
			2009	2008
Efimex SA, Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	CHF 600'000	100%	100%

Indications sur les actionnaires importants

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	25'000 5'000	35.61 7.12
Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec AG	24'453 2'650	34.83 3.77

ZIM Comptes statuaires 73

Annexe

Rémunération des principaux dirigeants

Conseil d'Administration			2009	
en CHF		Indemnités	Mandat	Total
Pot Philippe	Président	33′750	20'000	53′750
Bocciolone Fausto	Vice Président	16′500		16'500
Dutoit Bernard	Secrétaire	17'250		17′250
Badoux Jean-Claude	Membre	13′750	9'750	23′500
Bocciolone Massimo	Membre	12'250		12′250
Eynard Bruno	Membre (> 30.04.09)	0		0
Mortara Giulio	Membre	13′750		13′750
Schmalz Peter	Membre	13′750	4′500	18′250
Total Conseil d'Administr	ration	121′000	34′250	155′250
Conseil d'Administration		Indemnités	2008 Mandat	Total
		muommtos	Manaat	Total
Pot Philippe	Président	33′750	20'000	53′750
Bocciolone Fausto	Vice Président	18'750		18'750
Rochat Jean-Claude	Secrétaire (> 31.03.08)	0		0
Dutoit Bernard	Secrétaire (dès 01.04.08)	17'250		17'250
Badoux Jean-Claude	Membre	13'750		13′750
Bocciolone Massimo	Membre	14′500		14′500
Eynard Bruno	Membre	13'750		13′750
Mortara Giulio	Membre	13′750		13′750
Schmalz Peter	Membre	13′750	5′250	19′000
Total Conseil d'Administr	ration	139′250	25′250	164′500

74 Comptes statuaires **ZM**

Annexe

Direction

			2009	
en CHF		Indemnités versées	Charges de prévoyance	Total 2009
Eric Aigroz	Directeur général	235′869	24'600	260'469
Autres membres de la direction	1	1′198′908	122'412	1′321′320
Total Direction		1′434′777	147′012	1′581′789
			2008	
en CHF		Indemnités versées	2008 Charges de prévoyance	Total 2008
en CHF Eric Aigroz	Directeur général		Charges de	
	· ·	versées	Charges de prévoyance	2008

Information sur l'évaluation des risques

Conformément aux exigences légales de l'art 663b du CO, Zwahlen & Mayr SA a procédé à l'évaluation des risques de la société. Le Conseil d'administration a mandaté la direction afin de procéder à l'évaluation des risques. Cette dernière a mis en place des séances de travail afin d'établir une matrice des risques et proposer une stratégie afin de pouvoir les diminuer ou les gérer. Le comité exécutif a participé à plusieurs séances notamment celles qui évoquaient des points relevant de la statégie d'entreprise.

Sur la base des travaux de la direction, le Conseil d'administration a consacré une séance d'analyse des risques stratégiques et a validé les documents ainsi que les processus proposés.

En 2009, le Conseil d'Administration et la direction ont procédé à une revue des risques.

Zwahlen & Mayr S.A., Aigle

	KCHF
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	5′456
Bénéfice de l'exercice 2009	2'407
Bénéfice au bilan	7′863
Proposition du Conseil d'administration :	
3.5% de dividende sur le capital-actions de CHF 14'040'000	491
Attribution à la réserve générale	120
Report en nouvel exercice	7′252
Bénéfice au bilan	7'863

ZM Comptes statuaires

75



Ernst & Young SA Place Chauderon 18 Case postale CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11 +41 58 286 51 01 www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Lausanne, le 6 avril 2010

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Zwahlen et Mayr S.A. comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 70 à 75) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Mark Hawkins Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)

Christelle Sierro Experte-réviseur agréée



